

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DU COMMERCE EXTERIEUR, DE LA COOPERATION,
DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA DEFENSE**

ARMEE LUXEMBOURGEOISE



Rapport d'activités 2000

Février 2001

Armée luxembourgeoise

Rapport d'activités 2000

Février 2001

INDEX.

Section 1.	Personnel	1 – 21
Section 2.	Formation	22 – 30
Section 3.	Préparation Opérationnelle	31 – 36
Section 4.	Opérations pour le Maintien de la Paix	37 – 39
Section 5.	Relations internationales	40 – 49
Section 6.	Relations Politico-Militaires	50 – 51
Section 7.	Contributions aux manifestations sportives	52 – 53
Section 8.	Logistique	54 – 66
Section 9.	Budget et Finances	67 – 74
Section 10.	Informatique	75 – 76
Section 11.	Groupe Inspections, Vérifications et Observations	77 – 82
Section 12.	Musique Militaire	83 – 84
Section 13.	Conclusions Générales	85 - 87

SECTION 1.

PERSONNEL.

SECTION 1. PERSONNEL.

1. Les effectifs de l'Armée en 2000.

a. Effectif théorique.

Suite à la loi du 02 août 1997 portant réorganisation de l'Armée complétant la loi modifiée du 23 juillet 1952 portant sur l'organisation militaire, les **effectifs théoriques** des diverses catégories de personnel sont les suivants:

	Cadre	Hors Cadre	Soldats- volontaires	Musique Militaire
Officiers	40	12 (1)	13	1
Sous-officiers	135	12 (1)	43	60
Caporaux	90 (3)	12	-	-
Soldats	-	-	430 (3)	-
Personnel civil	116 (2)	-	-	2

Remarques :

- (1) Sont à ajouter au nombre des officiers et sous-officiers placés hors cadre, un nombre non-limité d'officiers et de sous-officiers en service extraordinaire auprès de la Maison Grand-Ducale. Actuellement il s'agit de 3 officiers et d'1 sous-officier.
- (2) Sont à ajouter au nombre du personnel civil un nombre indéterminé d'instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée, y compris le Directeur de l'Ecole de l'Armée.
- (3) Sont à **déduire** du nombre de 430, le nombre de caporaux de carrière effectivement nommés. Sont à **ajouter** au nombre de 430 (340), les soldats-volontaires placés "hors contingent" dont le nombre est variable. Ainsi sont **placés "hors contingent"** :
 - (a) les aspirants-officiers;
 - (b) les soldats-volontaires fréquentant à temps complet l'Ecole de l'Armée;
 - (c) les soldats-volontaires de la section de sports d'élite;
 - (d) les soldats-volontaires ayant réussi l'examen d'admission à la candidature auprès des administrations de l'Etat et y compris les candidats sous-officiers musiciens dès leur incorporation;
 - (e) les soldats-volontaires participant à une opération pour le maintien de la paix (OMP).

b. Effectif réel et vacances d'emploi.

En 2000, l'effectif réel de l'Armée a diminué encore de 41 unités par rapport à 1999. Cette baisse est, comme en 1999, due à la diminution substantielle de l'effectif réel des soldats-volontaires (- 50 unités).

Les effectifs réels de toutes les catégories de personnel restent toujours largement déficitaires par rapport aux effectifs légaux.

En date du **31 décembre 2000** les effectifs réels étaient les suivants :

(1) Officiers.

- 36 officiers du cadre (dont 1 en congé sans traitement);
⇒ 4 vacances par rapport à l'effectif légal maximum
- 8 officiers "Hors Cadre";
⇒ 4 vacances
- 3 officiers "Hors Cadre" au Palais Grand-Ducal;
- 1 médecin;
- 1 infirmier gradué;
- 7 officiers commissionnés dont :
 - 2 auditeurs militaires;
 - 2 médecins;
 - 1 psychologue;
 - 1 aumônier (du culte catholique);
 - 1 personnel civil (membre du CIMIC TEAM au KOSOVO);
- 2 officiers volontaires;
⇒ 11 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

(2) Sous-officiers.

- 103 sous-officiers du cadre (dont 1 en congé sans traitement et 1 en congé pour travail à mi-temps);
⇒ 32 vacances par rapport à l'effectif légal maximum
- 7 sous-officiers "Hors Cadre";
⇒ 5 vacances;
- 1 sous-officier "Hors Cadre" au Palais Grand-Ducal;
- 2 sous-officiers volontaires;
⇒ 41 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

(3) Musique Militaire.

- 1 officier;
- 56 sous-officiers (dont 2 en congé sans traitement);
⇒ 4 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

(4) Soldats-volontaires.

Avec 447 soldats-volontaires, dont 22 soldats féminins (4,82 %), le nombre total des soldats-volontaires (m/f) a encore **diminué de 50 unités par rapport à 1999**. L'effectif réel des soldats-volontaires du contingent a diminué de 27 unités et l'effectif des soldats-volontaires hors contingent a diminué de 23 unités.

Suivant les libérations et les recrutements au courant de l'année, le nombre total de soldats-volontaires le plus bas a été de 434 unités (03.10.2000) et le nombre total le plus élevé a été de 505 unités (01.02.2000).

Suite à la diminution de l'effectif des soldats-volontaires, la moyenne générale est également en baisse et ceci de l'ordre d'environ 12 unités par rapport à 1999 (± 480 unités).

(5) Personnel civil.

- (a) Au 31 décembre 2000, 95 personnes civiles sont employées à l'Armée, de sorte que 23 postes restent vacants, dont 3 vacances autorisées et 1 vacance bloquée.

La répartition par catégorie de personnel est la suivante:

- 53 artisans-fonctionnaires ;
(dont 1 fonctionnaire en congé sans traitement et 1 fonctionnaire détaché à temps complet depuis le 01.08.1995 auprès de l'Administration des Eaux et Forêts) ;
- 18 employés (dont le secrétaire de la Musique Militaire) ;
- 24 ouvriers sous contrat collectif (dont 1 ouvrier en congé sans salaire).

(b) Le corps des instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée comprend 7 unités, dont le directeur.

(6) Personnel civil détaché de l'Armée.

2 artisans-fonctionnaires de l'Armée **recrutés avant 1967** sont toujours détachés dans d'autres administrations de l'Etat et rémunérés moyennant les crédits inscrits au budget de l'Armée.

Il s'agit de :

- 1 artisan-fonctionnaire détaché à l'Administration des Bâtiments Publics ;
- 1 artisan-fonctionnaire détaché à l' I.S.E.R.P.

(7) Personnel de la WSA.

Depuis le mois d'octobre 1994, du personnel de la WSA est détaché à l'Armée. Parmi les trente personnes initialement détachées à l'Armée, il n'en reste plus que quatre. Les départs sont dus entre autres à des mises à la retraite, des réintégrations à la WSA et des démissions.

c. Tableau comparatif des effectifs théorique, réel et **disponible au 31 décembre 2000** :

	Personnel "de carrière"		Personnel "volontaire"		Personnel "Hors cadre" ou "Hors contingent"	
	Effectif théorique	Effectif réel disponible	Effectif théorique	Effectif réel disponible	Effectif théorique	Effectif réel
Armée						
Officiers	40	35	13	2	12 + 3	9 + 3
Sous-Officiers	135	101	43	2	12 + 3	7 + 1
Caporaux	90	5	-	-	12	0
Personnel Civil	118	90	-	-	-	-
Enseignants	variable	7	-	-	-	-
Soldats-volontaires	-	-	425	263	variable (+)	184
Musique Militaire						
Officier	1	1	-	-	-	-
Sous-Officiers	60	54	-	-	-	-
Personnel Civil	1	1	-	-	-	-

Remarques :

Pour établir l'**effectif réellement DISPONIBLE**, sont déduits de l'effectif théorique les vacances de poste et les personnels en congé sans traitement, en congé parental, ou en congé pour raisons de santé pendant la majeure partie de l'année 2000.

(+)

- a. Sont à **déduire** du nombre de 430 au fur et à mesure le nombre de caporaux de carrière effectivement nommés (90 au maximum et 5 au 31.12.2000).

- b. Sont à **ajouter** au nombre au nombre sub a., les soldats-volontaires placés "hors contingent" dont le nombre est variable.

2. Nominations et recrutements en 2000.

a. Officiers.

- (1) 3 nominations sont intervenues;
- (2) 1 psychologue à tâche partielle a été engagé;
- (3) 11 candidats-officiers de carrière, dont 2 pour le corps de la Police Grand-Ducale sont encore en formation.

La répartition par année de formation et par école de formation est la suivante:

	ERM Bruxelles		ERG Liège	EMIA-ESM Coëtquidan	Total
	Armée	Gend/Pol	Gend/Pol	Armée	
1 ^{re} année	3	-	-	-	3
2 ^e année	-	-	-	-	-
3 ^e année	-	-	-	3	3
4 ^e année	3	-	2	-	5
TOTAL	6	-	2	3	11

ERM : Ecole royale militaire ERG : Ecole royale de Gendarmerie
EMIA : Ecole militaire interarmes ESM : Ecole spéciale militaire

- (4) 2 officiers volontaires ont été nommés.

b. Sous-officiers.

- (1) 5 nominations sont intervenues en 2000;
- (2) 1 changement d'administration est intervenu;
- (3) 12 candidats sont en formation;
- (4) 1 nomination est intervenue dans le cadre des sous-officiers de carrière de la Musique militaire;
- (5) 1 candidat-musicien est en formation;
- (6) 2 sous-officiers volontaires ont été nommés.

c. Caporaux.

- (1) 3 nominations sont intervenues;
- (2) 11 candidats sont en formation.

d. Personnel civil.

- (1) Artisans-fonctionnaires: 4 admissions au stage;
pas de nomination définitive;
1 changement d'administration;
- (2) Employés : 2 engagements;
1 changement d'administration;
- (3) Ouvriers : 1 engagement;
- (4) Instituteurs : pas de changement.

Remarque :

Suite à la décision du Gouvernement en conseil du 07 novembre 1986 portant extension de l'expérience

pilote de la mise au travail de chômeurs indemnisés, 10 chômeurs sont employés au Centre militaire de DIEKIRCH.

3. Les soldats-volontaires.

L'engagement des soldats-volontaires porte sur 18 mois dont les 9 premiers mois sont considérés comme période de stage. Au terme de ce premier engagement, le soldat-volontaire peut solliciter des rengagements successifs pour la durée d'une année jusqu'à concurrence de 15 années de service volontaire.

a. Sélections.

En 2000 eurent lieu 9 sélections et 4 ajournements de sélection.
188 candidats se sont présentés aux épreuves de sélection.
Ce nombre constitue une diminution de 48 unités par rapport à 1999.
58 candidats ont été refusés soit 30,85 %, (contre 27,54 % en 1999).

Motifs du refus/échec:

- insuffisance aux tests de connaissances: 12,06 %
- raisons médicales : 3,44 %
- insuffisance aux épreuves sportives : 1,72 %
- enquête défavorable de la Gendarmerie: 0 %
- cumul de plusieurs des motifs susmentionnés: 82,75 %

Mois au cours desquels les sélections ont eu lieu	Jan	Mars	Juin	Sep/Oct	Total
Convoqués	46	54	58	70	228
Présents lors des épreuves de sélection	37	44	48	59	188
Admis lors des épreuves	15	19	27	39	100
Candidats d'une sélection antérieure	7	3	6	3	19
Réadmissions	6	2	3	2	13
Ajournés 3 mois	7	8	6	0	21
Refus / Echecs	15	16	16	11	58
Retrait de la candidature	8	10	10	11	39
Incorporés effectivement	Session 129 24	Session 130 25	Session 131 32	Session 132 38	119

b. Incorporations.

En 4 incorporations 119 volontaires-stagiaires (sur 188 candidats), soit 63,3 %, ont été admis au stage.

Parmi les 119 stagiaires, on comptait 5 stagiaires féminins (4,2 %).

Au moment de leur incorporation :

- 43 stagiaires étaient âgés de moins de 18 ans (dont 3 féminins);
- 76 stagiaires avaient dépassé l'âge de 18 ans (dont 2 féminins).

Conclusions sur la régression du recrutement des soldats-volontaires et mesures en cours et à entreprendre :

Eu égard au fait que le recrutement des soldats-volontaires est déficitaire par rapport aux années 94 à 99, pendant lesquelles ont été recrutés en moyenne 207 soldats-volontaires (119 seulement en 2000), ce manque d'effectifs se fait remarquer surtout en ce qui concerne les soldats "du contingent".

L'effectif des soldats placés "hors contingent" varie beaucoup moins.

Afin de **rendre le service militaire plus attrayant**, plusieurs mesures ont été réalisées ou entamées :

- Une augmentation substantielle de la solde des volontaires a été adoptée.
- Dans le but d'améliorer le recrutement de soldats-volontaires, une campagne de publicité a été lancée en fin de l'année 2000. Un stand d'information a été aménagé à UTOPOLIS pendant une semaine et une affiche « D'Armée, een Job mat Zukunft » a été largement diffusée à travers le pays. Un site internet permettant à tout le monde de se renseigner sur l'Armée luxembourgeoise a été mis on-line début novembre 2000. En vue d'orienter la future campagne publicitaire de façon à répondre aux exigences et demandes des candidats potentiels, un sondage qualitatif a été ordonné début décembre 2000. Grâce à une augmentation substantielle du budget mis à disposition pour l'action publicitaire, l'Armée espère par ce biais se faire mieux connaître et ainsi pouvoir résorber son problème de recrutement de soldats-volontaires.
- Le service social vient d'être réactivé. Ce service a pour but de préparer les volontaires à la réinsertion dans la vie civile et notamment de procurer un emploi à ceux qui ne réussissent pas aux divers examens-concours.
- Une étude concernant la diminution des services de garde a été accomplie. Celle-ci visait la reprise de la majorité des services de garde par du personnel civil recruté parmi les soldats-volontaires en activité de service et engagés comme ouvriers d'Etat sous contrat collectif.
Les 5 premiers "gardiens" débiteront leur service à l'Etat-Major de l'Armée prévisiblement au début du mois de février 2001.
- Dans le but de mieux préparer le soldat à la vie militaire, l'instruction de base a été portée de 3 à 4 mois.
En conséquence, depuis le 09 octobre 2000, il n'y aura plus que 3 au lieu de 4 incorporations par année.

c. Niveau d'études.

Sur les 119 volontaires-stagiaires incorporés :

- (1) 6 avaient réussi une 11^e théorique ou étaient détenteur d'un certificat de 5 années d'études équivalentes;
28 avaient réussi 3 années d'études secondaires ou secondaires techniques;
6 d'entre eux étaient détenteur d'un CATP resp. CAP.
- (2) 18 stagiaires avaient le niveau d'études requis pour embrasser la carrière du caporal de l'Armée ou celle du brigadier de Police (2 années d'études secondaires ou secondaires techniques).
- (3) Le restant, soit 70 volontaires-stagiaires, ne disposent actuellement pas d'un certificat d'équivalence d'études, de sorte qu'ils ne peuvent être rangés dans l'une des catégories d'études ci-dessus.

d. Cours du soir.

- (1) 2 soldats-volontaires ont réussi les cours du soir 1999/2000.
- (2) 2 soldats-volontaires fréquentent les cours du soir 2000/2001.

e. Les soldats-volontaires placés hors contingent.

Au 31.12.2000, 184 soldats-volontaires étaient placés hors contingent (diminution de 23 unités par rapport à 1999) :

- 11 aspirants-officiers (9 Armée – 2 Police Grand-Ducale) ;
 - 0 Candidat officier volontaire ;
- 12 candidats sous-officier de carrière de l'Armée ;
 - 0 candidat sous-officier volontaire ;
- 11 candidats caporaux de carrière de l'Armée ;
 - 1 candidat sous-officier pour la Musique Militaire ;
- 14 candidats pour la carrière inférieure des Douanes et Accises ;
 - 0 candidat préposé des Eaux et Forêts ;
- 37 candidats pour la carrière inférieure de la Police Grand-Ducale ;
 - 4 candidat sous-officier des Établissements Pénitentiaires ;
- 23 candidats pour la carrière inférieure des P & T (facteur) ;
- 48 soldats-volontaires fréquentant l'Ecole de l'Armée ;
 - 3 soldats-volontaires de la section de sports d'élite ;
- 20 soldats-volontaires participant à une mission OMP (SFOR).

f. Les départs.

Pendant l'année 2000, 181 soldats-volontaires ou volontaires-stagiaires ont été libérés de leurs obligations militaires :

(1) Emplois réservés exclusivement aux soldats-volontaires de l'Armée (TOTAL : 105)

- 3 officiers de carrière ;
- 2 officiers volontaires ;
- 5 sous-officiers de carrière ;
- 2 sous-officiers volontaires ;
- 1 sous-officier de carrière la Musique militaire ;
- 3 caporaux de carrière ;
- 33 inspecteurs de Police ;
- 4 brigadiers de Police ;
- 19 facteurs des P & T ;
- 23 préposés des Douanes et Accises ;
- 10 sous-officiers des Établissements Pénitentiaires ;
- 0 préposé des Eaux et Forêts.

(2) Emplois auprès d'autres administrations, services et établissements publics (communes, CFL, Ponts & Chaussées, etc...) pour lesquels les soldats-volontaires bénéficient d'un droit de priorité :

TOTAL : 15

(3) Le restant, soit 61 soldats-volontaires ou volontaires-stagiaires, a quitté l'Armée pour les motifs suivants :

- 40 stagiaires ont été libérés endéans les 6 premiers mois (pendant le stage) ;
- 5 soldats-volontaires ont été libérés pendant l'engagement (avant 18 mois) ;
- 14 soldats-volontaires ont été libérés pendant la période de rengagement (18 mois ou plus) ;
- 2 décès sont intervenus (accident de circulation).

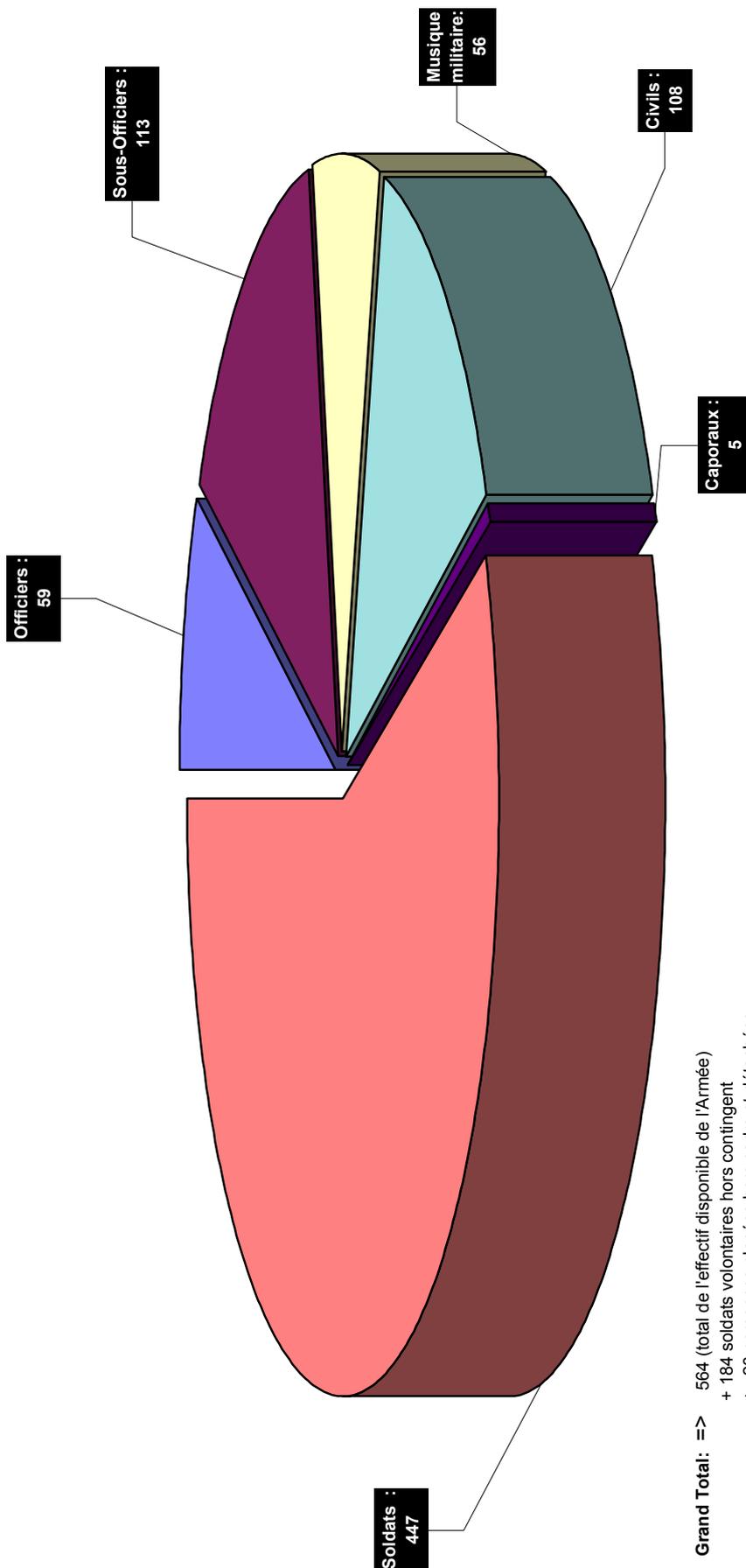
4. Conclusions concernant les engagements de renforcement.

Afin de mettre l'Armée en mesure d'assurer les missions internationales et nationales toujours croissantes, les effectifs légalement prévus devraient être progressivement atteints dans les années à venir suivant une programmation d'engagement de renforcement de personnel tant militaire que civil.

Force est cependant de constater que depuis des années, les engagements de renforcement demandés suivant la planification à long terme, et ceci spécialement pour le cadre des sous-officiers de carrière et pour le personnel civil, ont été refusés.

L'analyse des missions de l'Armée impose une révision de la loi du 02 août 1997 et des structures de l'Armée. Une augmentation des effectifs théoriques sera incontournable. En général, les études abordant la composition des effectifs des armées professionnalisées, démontrent que l'encadrement officier et sous-officier occupe entre 45 et 50 % des effectifs totaux.

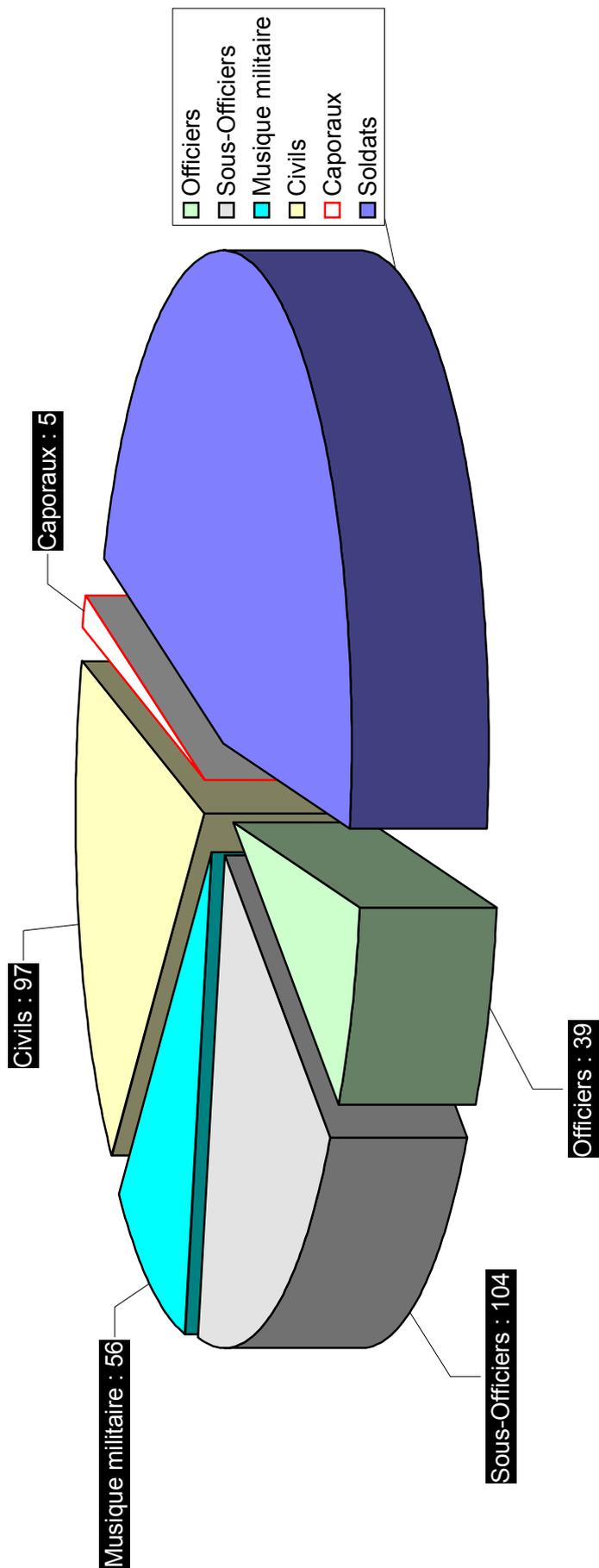
Grand Total : 788
au 31.12.2000



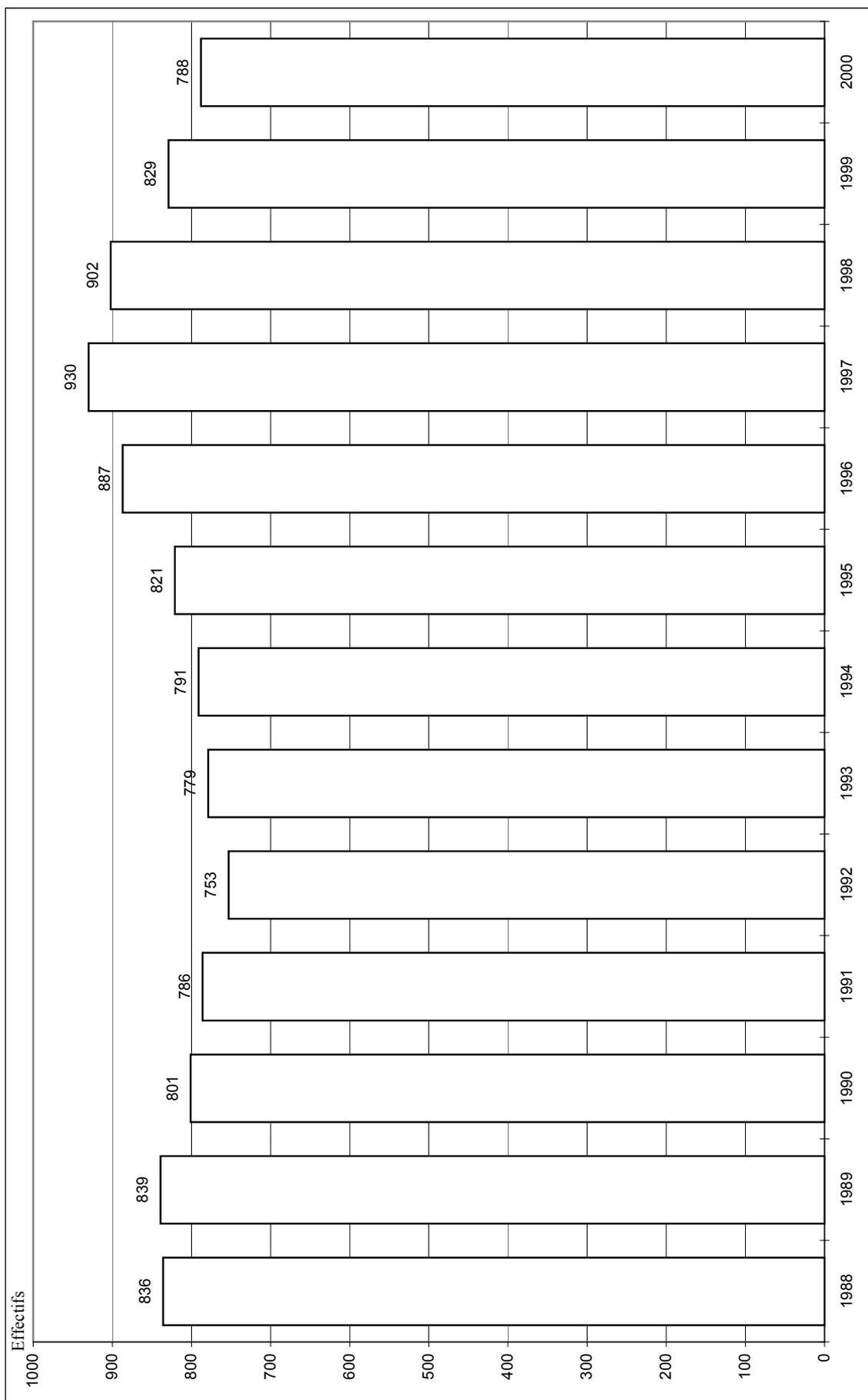
Grand Total: => 564 (total de l'effectif disponible de l'Armée)
+ 184 soldats volontaires hors contingent
+ 20 personnes placées hors cadre et détachées
+ 7 personnes en conge sans traitement ou sans salaire
+ 6 personnes à tâche partielle ou temporaire
+ 7 officiers commissionnés

Répartition de l'effectif total de l'Armée (31.12.2000) (personnel DISPONIBLE)

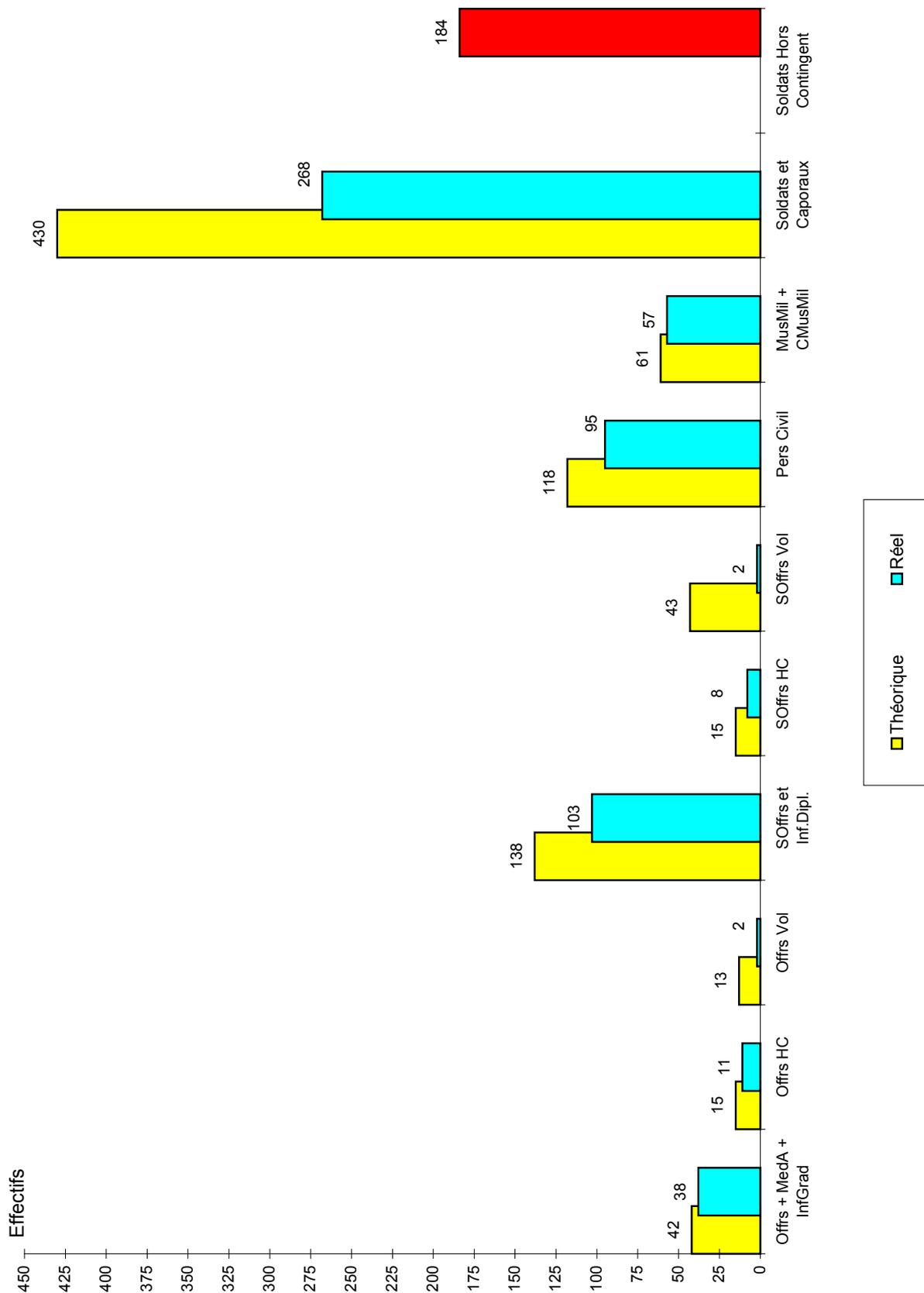
TOTAL : 564



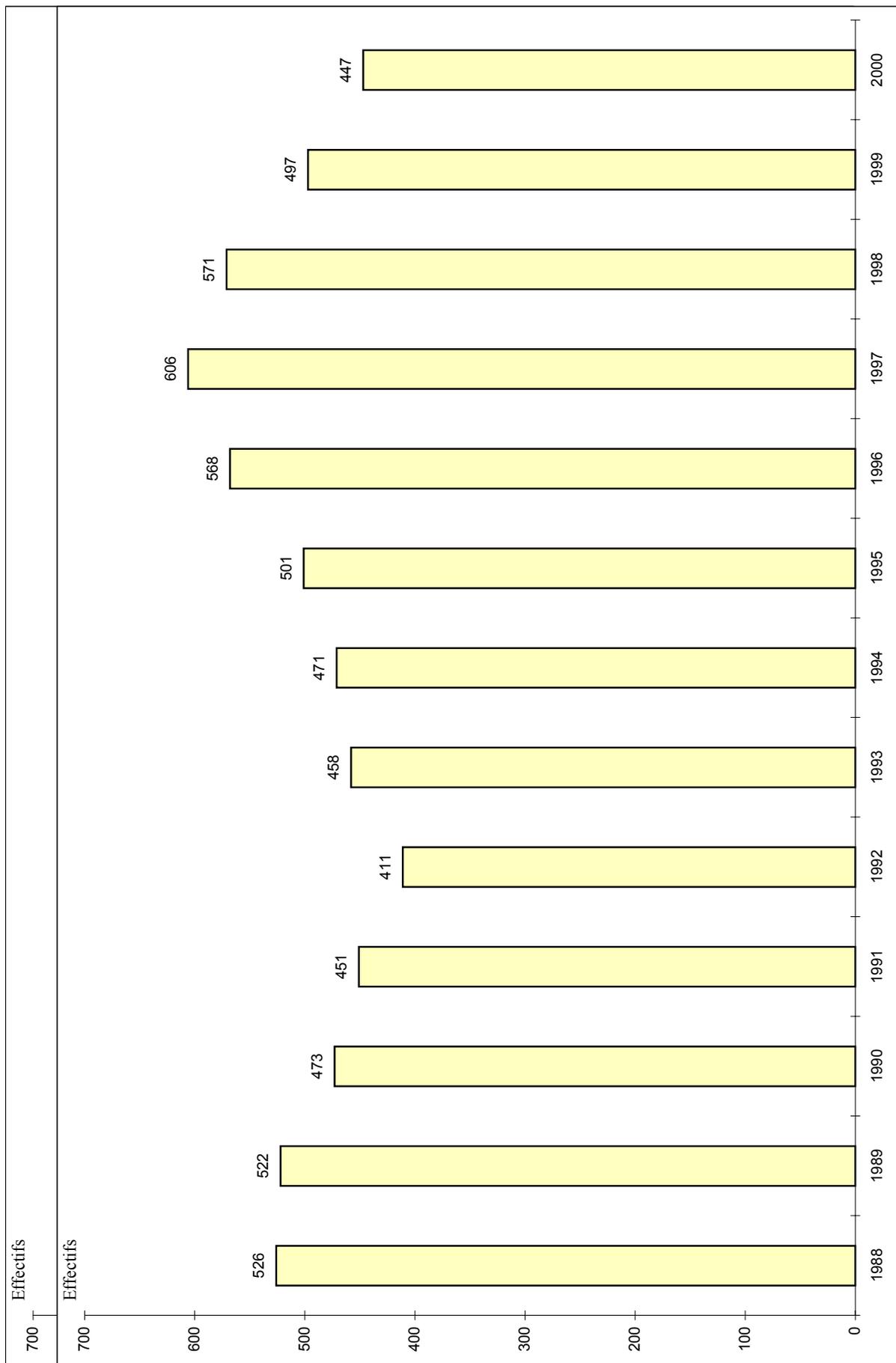
Evolution de l'effectif (31.12.2000)



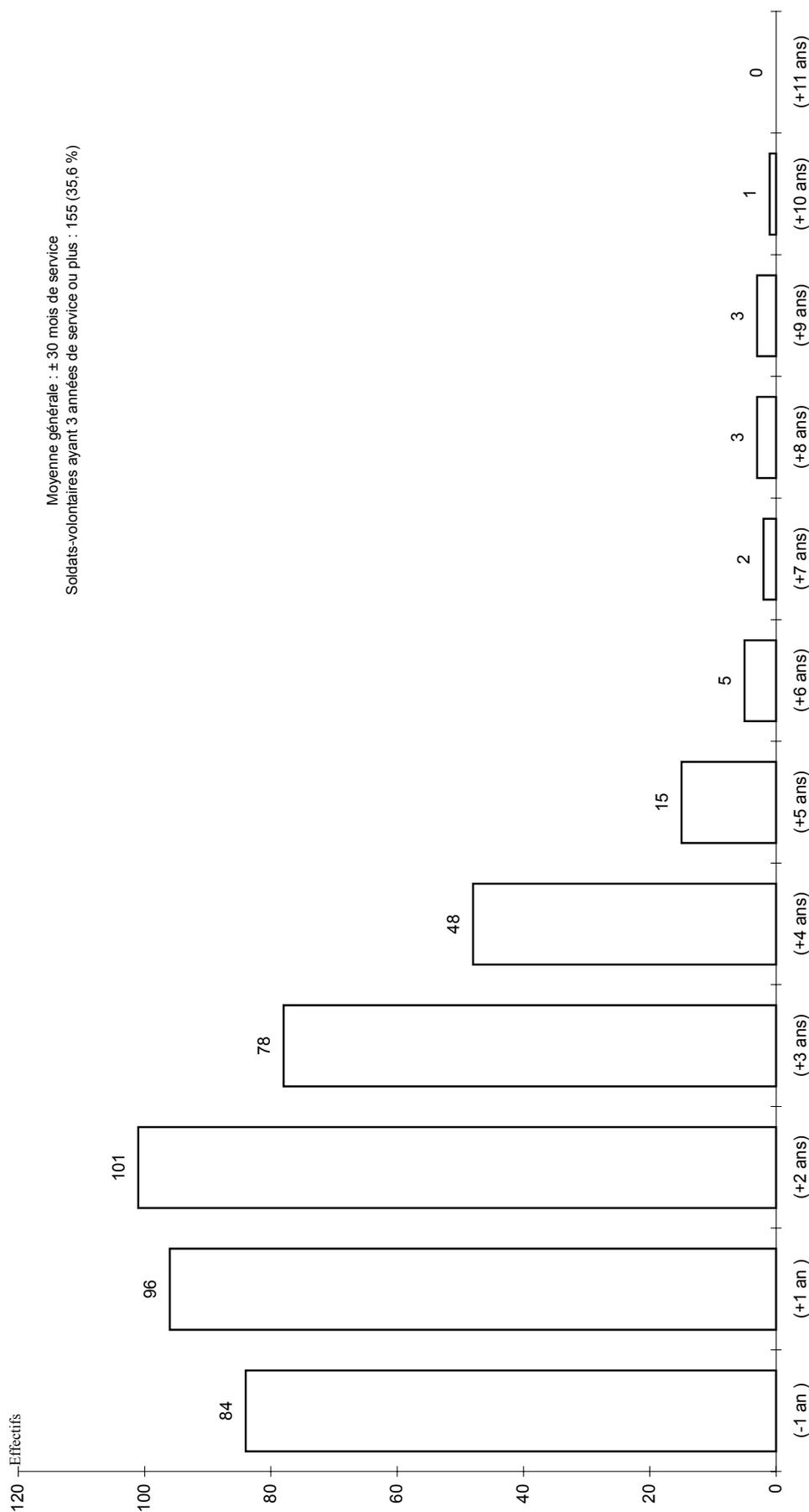
Effectif théorique - Effectif réel - 31.12.2000
 Total vacances : 291 (33,26%)



Effectif des soldats-volontaires (31.12.2000)
(y compris les aspirants-officiers)



Nombre de soldats-volontaires par années de service (31.12.2000) (sans les aspirants-officiers)

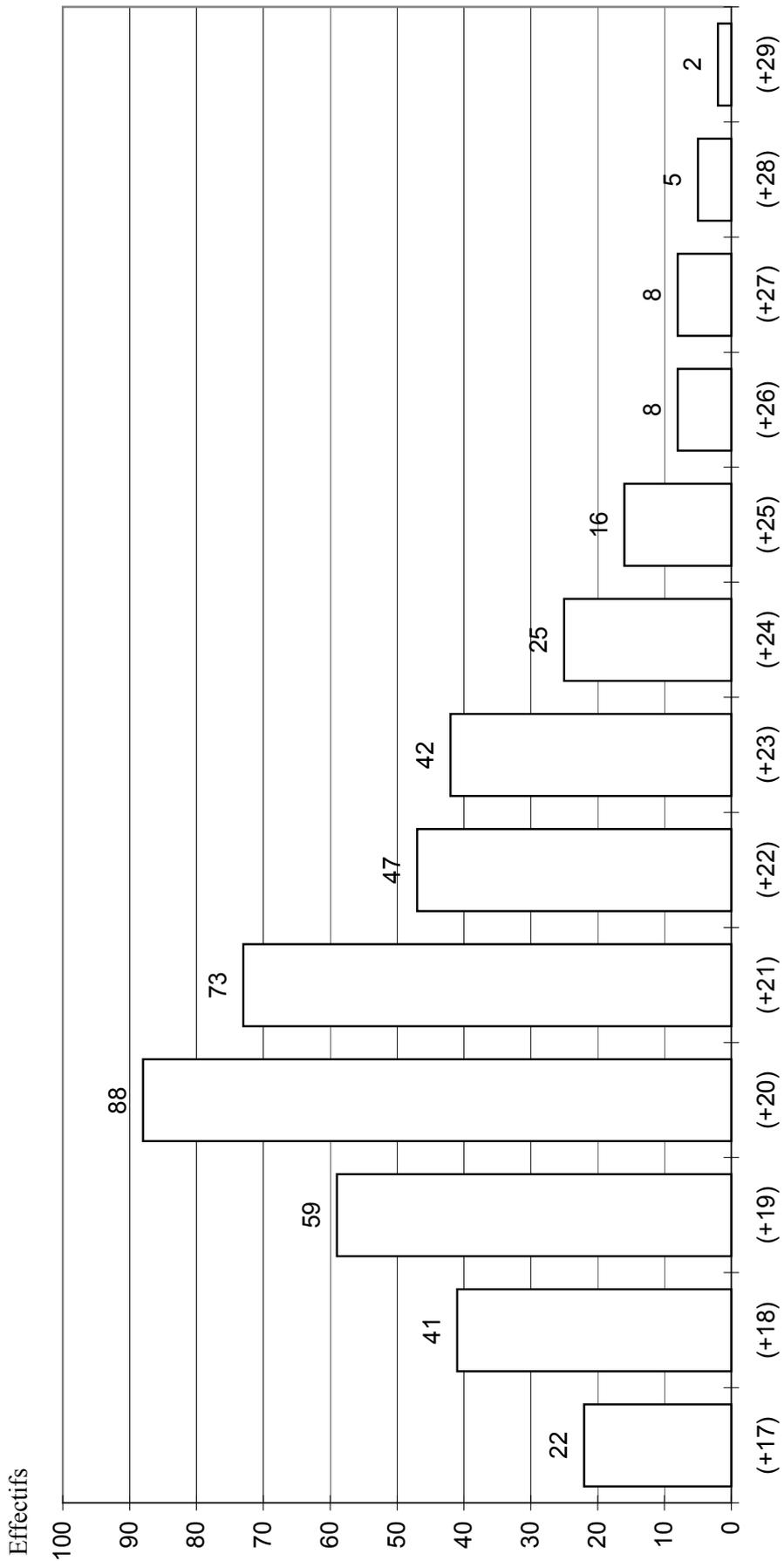


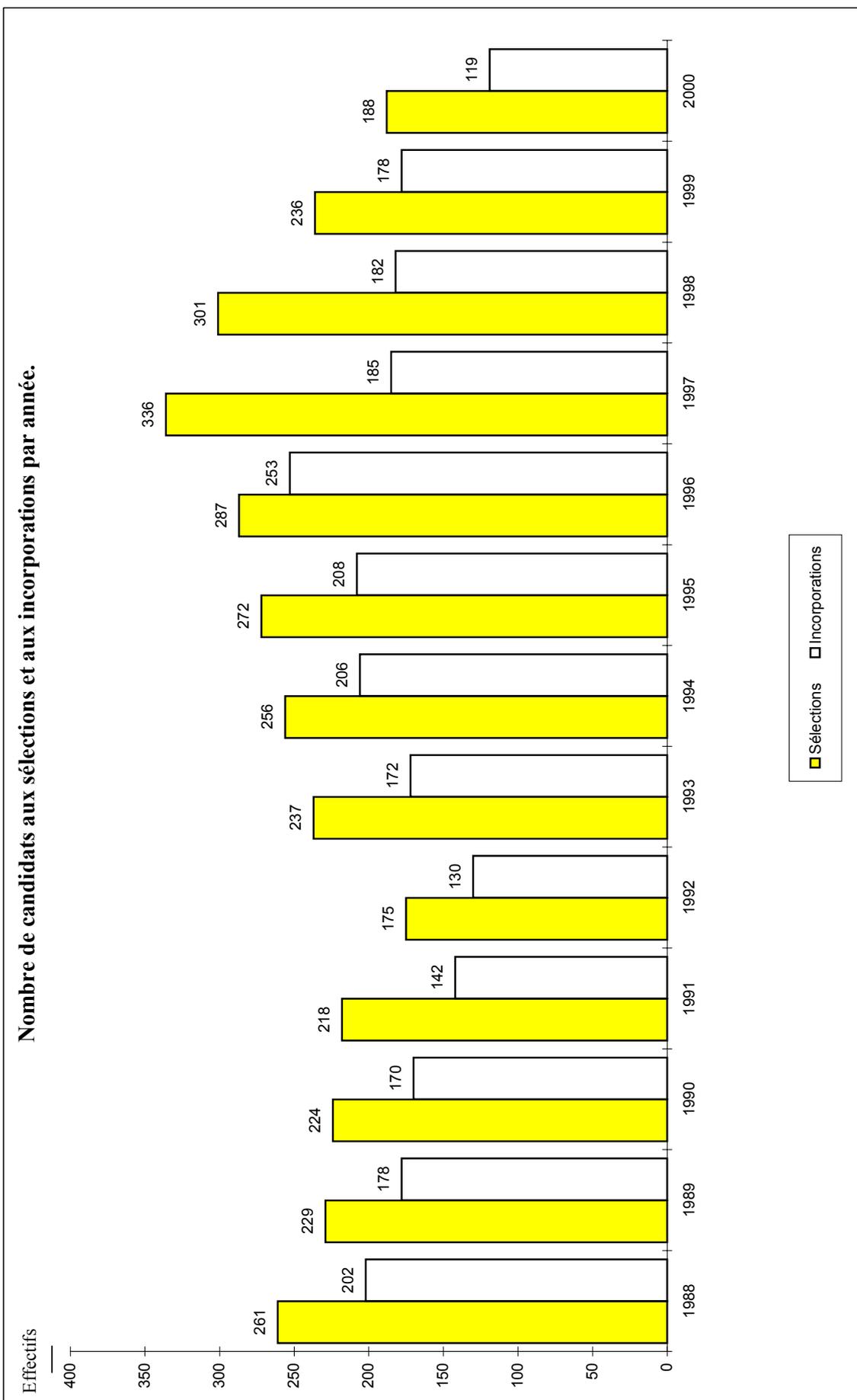
Nombre de soldats par âge (31.12.2000) (sans les aspirants-officiers)

Moyenne générale : 21 ans 6 mois

Le plus jeune est né le : 29.08.1983

Le plus âgé est né le : 18.10.1971





5. Prestations de l'Armée.

a. Cérémonies avec honneurs militaires.

27 Jan – 26 Avr 26 Jul – 15 Nov	Promesses solennelles au CM (sessions 128 – 129 – 130 – 131)
22 février	Visite protocolaire d'adieu à Luxembourg du Général Wesley K. CLARK, Commandant suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR).
27 février	Journée nationale de la Résistance.
01 - 02 mars	Visite officielle du Général Lajos FODOR, Chef d'Etat-Major des Forces Armées de Défense hongroises.
03 mars	Inauguration du nouveau quartier général AFNORTH à BRUNSSUM (NL).
28 mars	Cérémonie de remise de commandement à SAIVE à la 1 ^{re} division mécanisée belge.
28 mars	Visite protocolaire du Général-Major W.M. HOLMES, Commandant de la Force mobile du Commandement allié en Europe.
29 mars	Cérémonie de remise de la médaille de reconnaissance belge aux membres du contingent SFOR 9 à BOURG-LEOPOLD.
03 mai	Cérémonie de remise de commandement du SACEUR au SHAPE à MONS.
06 mai	Fête de la Légion.
27 mai	US Memorial Day au cimetière de HAMM.
09 juin	Cérémonie à TIELEN (BE) commémorant le 50 ^e anniversaire de la création du Bataillon des Volontaires de la Guerre de COREE.
13 - 14 juin	Visite protocolaire du Lieutenant-Général Guy BASTIEN, Chef d'Etat-Major de la Force terrestre belge.
21 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête nationale à DIEKIRCH.
22 juin	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal.
23 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête nationale à LUXEMBOURG.
25 juin	Cérémonie commémorative à PERLE (385 th Bomb Group).
28 juin	Cérémonie de remise de commandement au Quartier Général du Corps Européen à STRASBOURG.
30 juin	Cérémonie à NIEUWPOORT en honneur des militaires qui ont participé à une opération à l'étranger.
03 – 04 juillet	Visite officielle de S.E. Monsieur ZHU Rongji, Premier Ministre de la République Populaire de CHINE.
09 juillet	Remembrance Day à ETTTELBRUCK.
11 juillet	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal.
14 juillet	Fête nationale française à PARIS – participation d'un détachement au défilé.
21 juillet	Fête nationale belge à BRUXELLES – participation d'un détachement au défilé.
05 septembre	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal.
22 septembre	Cérémonie de remise de la médaille de reconnaissance belge aux membres du contingent KFOR 1 à SPICH (BE).
12 octobre	Fête nationale espagnole à MADRID – participation d'un détachement au défilé.
07 octobre	Cérémonies et festivités à l'occasion de l'abdication de S.A.R. le Grand-Duc Jean et de l'avènement au trône de S.A.R. le Grand-Duc Henri.
09 octobre	Visite de courtoisie de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en France.
11 octobre	Visite de courtoisie de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en Allemagne.
15 octobre	Journée de la Commémoration nationale.

18 octobre	Cérémonie à STRASBOURG à l'occasion du retour du Corps Européen du KOSOVO.
24 octobre	Journée commémorative en souvenir des volontaires luxembourgeois et soldats de l'ONU tombés au champ d'honneur en CORÉE.
26 octobre	Hommage de l'Armée au nouveau Chef de l'Etat.
31 octobre	Dépôt de fleurs des 3 Chefs de Corps au Monument de la Force publique à l'occasion du Jour des Morts.
09 novembre	Fête patronale "St. Martin" au Centre militaire.
19 novembre	Cérémonie commémorative au cimetière militaire allemand à SANDWEILER à l'occasion du "Volkstrauertag".
22 novembre	Visite de travail de S.E. Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République française.
27 - 28 novembre	Visite officielle de S.E. Monsieur José Maria AZNAR, Président du Gouvernement espagnol.
04 décembre	Cérémonie commémorative à l'occasion de la déportation de l'Ancienne Compagnie des Volontaires à WEIMAR.
16 décembre	Cérémonie au cimetière militaire américain à HAMM en honneur et en mémoire des militaires US.
21 décembre	Veillée de Noël au Centre militaire.

b. Cérémonies religieuses et funéraires.

19 mai	Pèlerinage militaire à l'occasion de l'Octave Notre-Dame.
18 au 23 mai	42 ^e Pèlerinage militaire international à LOURDES.
23 mai	Enterrement du Soldat-Chef Marc REULAND à DUDELANGE
28 mai	Octave Notre-Dame – cérémonies de clôture à LUXEMBOURG et à DIEKIRCH.
06 juin	Enterrement du Soldat 1 ^{re} classe Joël FRAGA SANTOS à ECHTERNACH
13 juin	Enterrement du 1 ^{er} Sergent Nicolas KAPGEN à STEINSEL
19 juin	Enterrement de l'Adjudant-Major Hon. Emile LERUTH à WALFERDANGE

c. Relations publiques et Conventions internationales.

26 janvier	Concert de bienfaisance de l'Armée.
03 – 06 février	Conférence des femmes de la francophonie à Luxembourg
09 et 16 mai	Journées d'information et "Portes Ouvertes" au Centre militaire à Diekirch à l'adresse des élèves des écoles post-primaires.
15 mai	Journée "Porte Ouverte" au Centre militaire à Diekirch à l'adresse des Ambassadeurs et des Attachés militaires.
21 octobre	Journée d'information au Centre militaire pour les Services de Psychologie et d'Orientation scolaires (SPOS).

Les 2 journées "Portes Ouvertes", organisées les 09 et 16 mai 2000 au Centre militaire à DIEKIRCH, ont attiré plus de 550 élèves des écoles post-primaires.

Ces journées d'information, organisées depuis 1992, sont toujours appréciées par les candidats potentiels au service militaire.

La participation à la Foire de l'information scolaire et universitaire permet de présenter plus particulièrement la carrière de l'officier.

Cette année une centaine de dossiers ont été retirés au stand de l'Armée. Ce nombre est plus ou moins équivalent à celui des années précédentes.

6. Le Service social

Le Service social de l'Armée, mis en veilleuse depuis des années, a été réactivé le 01 février 2000.

Il a pour objet de promouvoir la reconversion et la réinsertion socio-professionnelles du militaire. En cas de besoin, il offre également à tout membre militaire et civil de l'Armée l'accompagnement personnel et le soutien social nécessaires.

Bilan des activités 2000	Nombre Séances
Réunions Conseil social	3
Réunions entre membres du Conseil social	8
Consultations de membres de l'Armée au Bureau social	483
Entrevues avec Comd CM	2
Entrevue avec les cadres officiers et/ou sous-officiers de l'Armée	1
Entrevues avec administrations de la Fonction publique, administrations communales, institutions	4
Entrevue avec firmes du secteur privé	1
Séances d'informations sur les différentes carrières et emplois (Fonction publique, communes, secteur privé)	14
Séance d'information pour les administrations et institutions de la Fonction publique, des communes, le secteur semi-publique ou le secteur privé	1
Journées (visites) d'information - relations publiques	3
Orientation professionnelle prévu au programme du peloton instruction de base (IB)	12
Service social au Pel IB	16
Séances d'information sur le Service social Visite parents (1er dimanche après l'incorporation)	2
Séances d'information sur le Service social Visite parents (journée de la promesse)	2
Incorporations (Permanences Bureau social)	3
Séances d'information sur le Service social + Orientation professionnelle dans les UAB	5
Participation à des séminaires, conférences, cycles de formation	1
Visite d'information auprès d'administrations de la Fonction publique, d'administrations communales, d'institutions ou des firmes du secteur public	1

Conclusions.

Au vu des nombreuses entrevues et consultations du Service social, la nécessité de la réactivation de ce service a bien été prouvée. Il faut maintenant continuer dans cette voie en prévoyant un renforcement du personnel permanent.

Les soldats-volontaires de l'Armée déterminent clairement lors de l'orientation professionnelle leur ordre de priorité lors du choix des différentes carrières et administrations :

- **Préférence 1:** administrations de l'Etat recrutant exclusivement par le biais du volontariat (Armée, Police, Douanes, P&T, Etablissements Pénitentiaires).
- **Préférence 2:** administrations de l'Etat, administrations communales et autres institutions du secteur public ou semi-public qui recrutent par le secteur civil mais où le droit de priorité pour les volontaires de l'Armée est appliqué (Fonction publique, CFL, diverses communes,...).
- **Préférence 3:** secteur privé.

Mesures en cours et projetées

- Démarches du Conseil social auprès des autorités compétentes en vue d'améliorer l'application du droit de priorité des volontaires dans les différentes carrières et auprès des différentes administrations de la Fonction publique.
- Un règlement grand-ducal sur l'application et les modalités d'exécution du droit de priorité des volontaires pour **la carrière inférieure et moyenne** devra être élaboré dans les meilleurs délais afin de garantir l'attractivité du volontariat.
- Un projet concernant la création et la gestion de logements pour des soldats-volontaires résidant exclusivement au Centre militaire est en voie d'élaboration au Service social de l'Armée.

Activités projetées en 2001.

Journée d'information des familles des soldats-volontaires organisée au niveau des différentes unités, services et ayant comme but :

- une amélioration des relations entre l'Armée, les soldats-volontaires et leurs parents ;
- une présentation du lieu de travail journalier aux parents ;
- une prise de contact et/ou un échange d'information entre les responsables de l'Armée et les parents concernés.

Journée d'information pour le CPOS et les SPOS.

Journée d'information pour les administrations .

Journée d'information pour demandeurs d'emplois.

SECTION 2.

FORMATION.

SECTION 2. FORMATION.

Les savoir-faire des différentes fonctions comme la reconnaissance, les transmissions, la logistique, le NBC correspondent fondamentalement à un métier différent. Ces métiers spécifiques sont enseignés – après une formation commune de base – dans des écoles et centres d'arme spécialisés.

1. Objectifs.

Elaborer un programme de formation et d'entraînement pour les officiers et sous-officiers volontaires et commissionnés.

Dans le cadre de l'évolution des méthodes d'enseignement, étudier les possibilités d'offrir des cours informatisés.

Adapter l'instruction individuelle de base en introduisant des critères supplémentaires afin de mieux suivre l'évolution aussi bien des connaissances militaires que de l'état psychique des recrues.

2. Cours et stages.

Des travaux conceptuels ont été entamés par le Bureau Instruction et Sécurité de l'état-major :

L'élaboration du statut et la définition du cycle de formation des officiers et sous-officiers volontaires ont été réalisées en vue du recrutement des premiers candidats en juillet 2000.

Des progrès certains ont été réalisés en ce qui concerne la révision de la formation des sous-officiers de carrière. Une proposition de modification du règlement grand-ducal définissant le statut des sous-officiers de carrière a été soumis au Ministère de la Défense et des entrevues avec les responsables des écoles de formation belges ont eu lieu dans le but d'adapter la formation de nos sous-officiers aux nouvelles exigences du métier.

a. Cours initiaux de base.

La formation des cadres officiers, sous-officiers et caporaux de carrière a été poursuivie selon les critères établis par les écoles belges (BE) et françaises (FR).

(1) Officiers:

- 3 officiers de carrière ont terminé leur formation initiale en FR
- 6 candidats officiers de carrière sont actuellement en formation (3 en FR, 3 en BE)
- 2 officiers volontaires ont terminé leur formation initiale en BE

(2) Sous-officiers:

- 2 sous-officiers de carrière ont terminé leur formation en BE
- 10 sous-officiers de carrière sont actuellement en formation en BE
- 2 sous-officiers volontaires ont terminé leur formation initiale en BE

(3) Caporaux de carrière:

- 6 caporaux ont terminé leur formation en BE

b. Cours de perfectionnement.

39 officiers, 79 sous-officiers et 9 caporaux ont suivi un total de 59 cours et stages au Luxembourg et à l'étranger.

(1) Cours de formation continue pour officiers:

Collège de Défense de l'OTAN	ROME	IT	1
Cours pour sous-lieutenant	ARLON	BE	5
Commandant d'unité d'infanterie	ARLON	BE	1
Commandant d'unité logistique	TOURNAI	BE	1
Ecole d'état-major	COMPIEGNE	FR	1

(2) Cours de spécialisation pour sous-officiers:

Perfectionnement démineur	ANGERS	FR	1
Stage en reconnaissance	BOURG LEOPOLD	BE	3
Transmissions toutes armes	PEUTIE	BE	1
Instructeur de combat en agglomération	ARLON	BE	1
Aide instructeur en éducation physique	EUPEN	BE	1

(3) Cours de spécialisation pour caporaux:

Réparateur véhicules	TOURNAI	BE	2
Mécanicien radios	TOURNAI	BE	1

(4) Cours de formation complémentaire pour officiers, sous-officiers et caporaux:

(a) Opérationnel

Identification de matériel	BOURG LEOPOLD	BE	2
Opérateur GPS	PEUTIE	BE	4
Opérateur radio BLU	PEUTIE	BE	2
Opérateur radio BAMS	PEUTIE	BE	3
Opérateur groupe électrogène	TOURNAI	BE	2
Armurier, spécialité point 50	TOURNAI	BE	3
CIMIC de base	PEUTIE	BE	2
Relations publiques	MONS	BE	1
Gestion de crises	BRUXELLES	BE	3
Stage nageur sauveteur	MERZIG	GE	2
Stage instructeur tir TOW	MERZIG	GE	4
Stage en reconnaissance	LUNEBURG	GE	2
Treuil MAN	STEINEN	GE	1
Défense NBC de base	OBERAMMERGAU	GE	2
Défense NBC avancée	OBERAMMERGAU	GE	2
Planification CIMIC	OBERAMMERGAU	GE	1
Cours C ² de l'OTAN	OBERAMMERGAU	GE	1
Symposium planification de défense	OBERAMMERGAU	GE	1
Logistique OTAN	AIX-LA-CHAPELLE	GE	1
Adaptation radio PR4G	BOURGES	FR	3
Réparateur radio PR4G	BOURGES	FR	1
Exploitation CGES	GENNEVILLERS	FR	3

(b) Education physique

Recyclage technique de corde et rappel	EUPEN	BE	1
Stage TAI-JITSU	FONTAINEBLEAU	FR	2

(c) GIVO

Open Skies	BRUXELLES	BE	3
Open Skies	VOLKEL	NL	2
Inspecteur et escorteur CFE	LA HAYE	NL	2
Traités DAYTON	OBERAMMERGAU	GE	2
Echange d'informations	OBERAMMERGAU	GE	1

(d) Médical

Débriefings psychologiques	BRUXELLES	BE	1
Droit humanitaire militaire	SPIEZ	CH	1

(e) Informatique

Informatique appliquée	ETTELBRUCK	LU	28
Informatique appliquée	LUXEMBOURG	LU	8

(f) Institut national d'Administration publique

Divers cours INAP	LUXEMBOURG	LU	10
-------------------	------------	----	----

c. Formation du personnel civil.

25 membres du personnel civil ont suivi divers cours et stages au Luxembourg et à l'étranger.

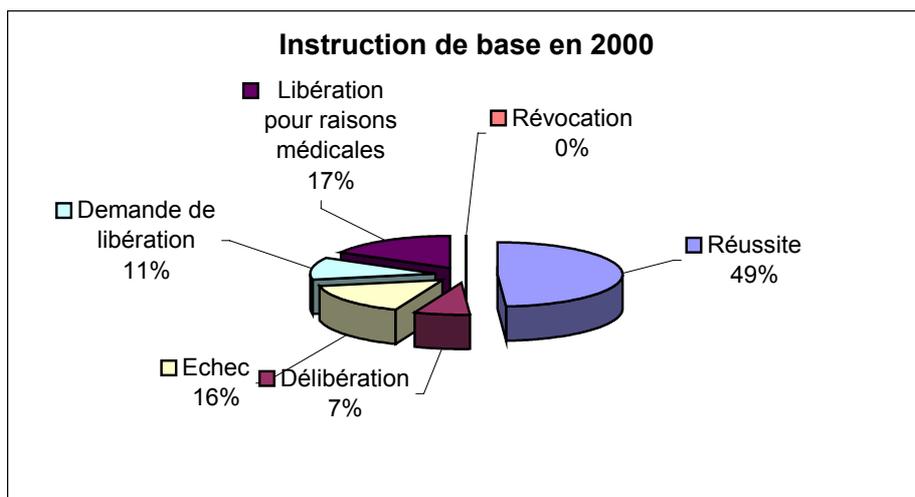
Cours d'orientation OTAN	OBERAMMERGAU	GE	1
Treuil MAN	STEINEN	GE	4
Informatique appliquée	ETTELBRUCK	LU	4
Divers cours INAP	LUXEMBOURG	LU	17

3. Instruction individuelle.

La finalité de l'instruction individuelle vise à développer les capacités du soldat-volontaire. Il le rend plus robuste et plus résistant et lui permet ainsi de surmonter la fatigue, d'affronter les obstacles du terrain et des rigueurs climatiques extrêmes.

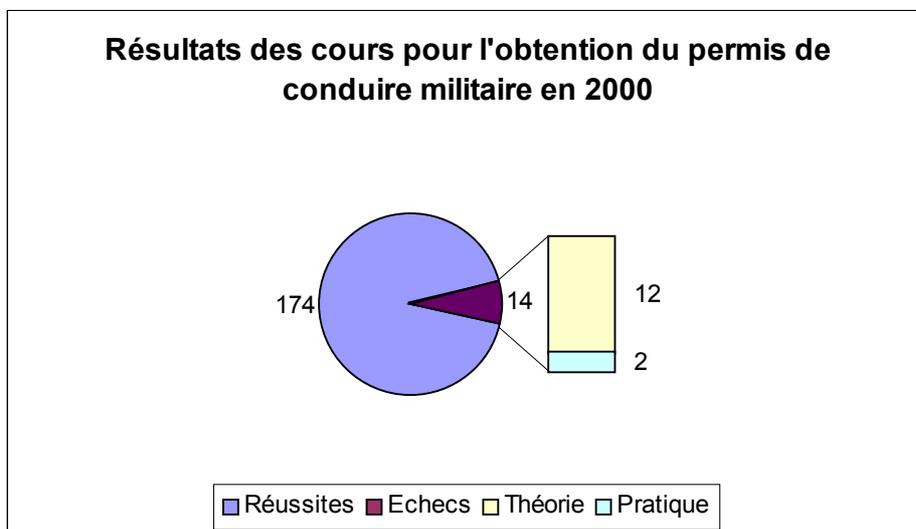
a. Instruction de Base (IB)

Pour ce qui est de la formation des nouveaux soldats en 2000, 80 recrues sur 164 ont réussi à l'instruction de base.



b. Instruction chauffeur (IC)

5 formations théoriques et pratiques pour l'obtention du permis de conduire militaire des catégories B, C1 ainsi que des catégories C2, E2, D et G ont été organisées en 2000. 174 des 188 candidats ont réussi les examens théorique et pratique. Des formations complémentaires pour 100 candidats ont été organisées au Centre de Formation pour Conducteurs à COLMAR-BERG. 19 membres de la Police grand-ducale ont suivi une initiation sur HMMWV en vue d'une mission spéciale de sécurité.



4. Education.

La mission principale de l'Ecole de l'Armée (EA) consiste à préparer les soldats-volontaires à partir de leur 18^{ième} mois d'incorporation aux différents examens-concours afin de leur permettre d'accéder à un emploi dans le secteur public.

a. Personnel enseignant

L'EA fonctionne avec le personnel suivant :

- 1 directeur de l'EA
- 6 instituteurs spéciaux

b. Prestations fournies

Comme par le passé, l'EA a activement participé à certaines autres missions (examens, démarches pour placement de volontaires dans des institutions privées ou étatiques, cours d'appui et de révision pour les examens de promotion pour sous-officiers et membres du personnel civil).

c. Année scolaire 1999 / 2000

L'EA fonctionnant par semestres scolaires, le rapport couvre l'année scolaire 1999/2000.

Le premier semestre porte sur la période du 15 septembre 1999 au 12 février 2000, le deuxième semestre couvre la période du 14 février 2000 au 15 juillet 2000.

Tous les soldats-volontaires se prévalant de la réussite d'une V° secondaire, d'une 9° théorique ou d'études reconnues équivalentes et désireux de se présenter aux examens-concours pour sous-officier de l'Armée, inspecteur de Police ou préposé des Douanes sont obligés de passer par les cours niveau A d'une durée d'un semestre scolaire pour pouvoir être autorisés à poser leur candidature aux dits examens .

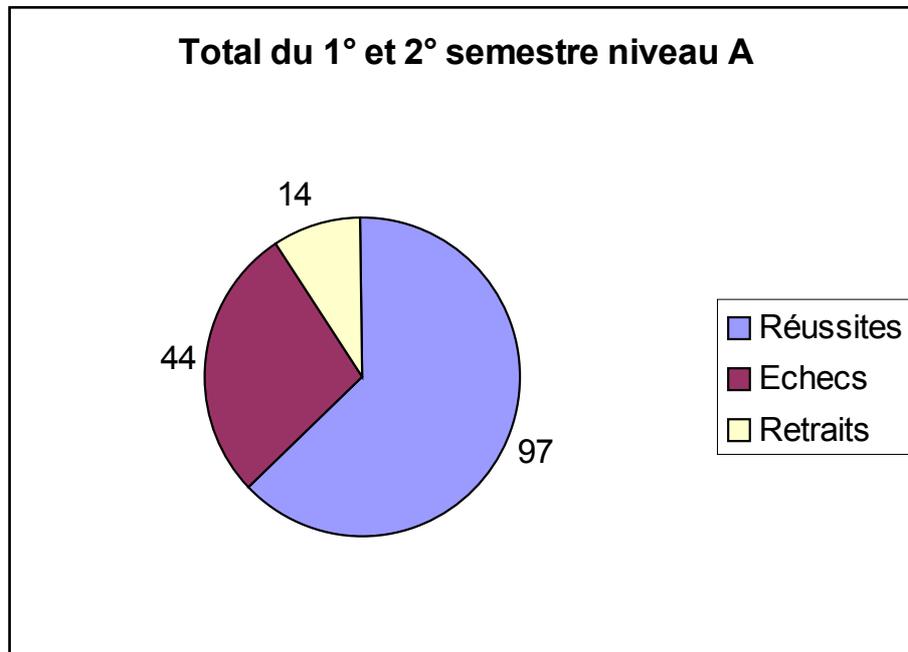
Les volontaires ne remplissant pas les conditions précitées suivent les cours en niveau B à raison de 16 leçons hebdomadaires les mercredi, jeudi et vendredi pendant 2 semestres scolaires.

d. Effectifs

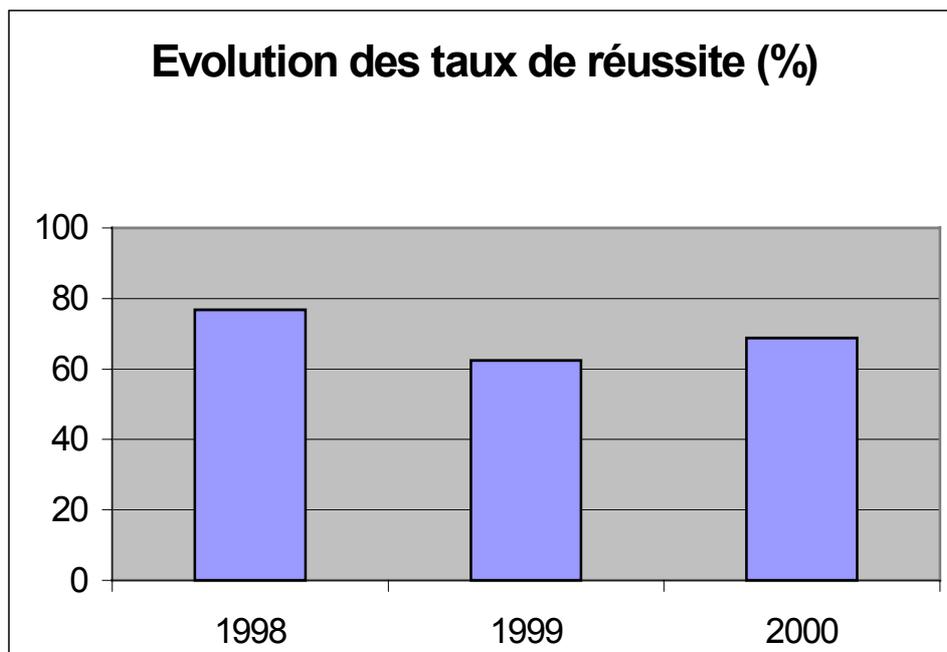
Les effectifs au début du 1^{er} semestre 1999/2000 s'élevaient à **120 unités** réparties sur 6 classes : **71 élèves en niveau A (59,16%)** et **49 élèves en niveau B (40,84%)** ; pour le 2^{ième} semestre, les effectifs initiaux comportaient **127 unités** réparties sur 5 classes : **84 élèves en niveau A (66,14%)** et **43 élèves en niveau B (33,86%)** .

e. Résultats scolaires

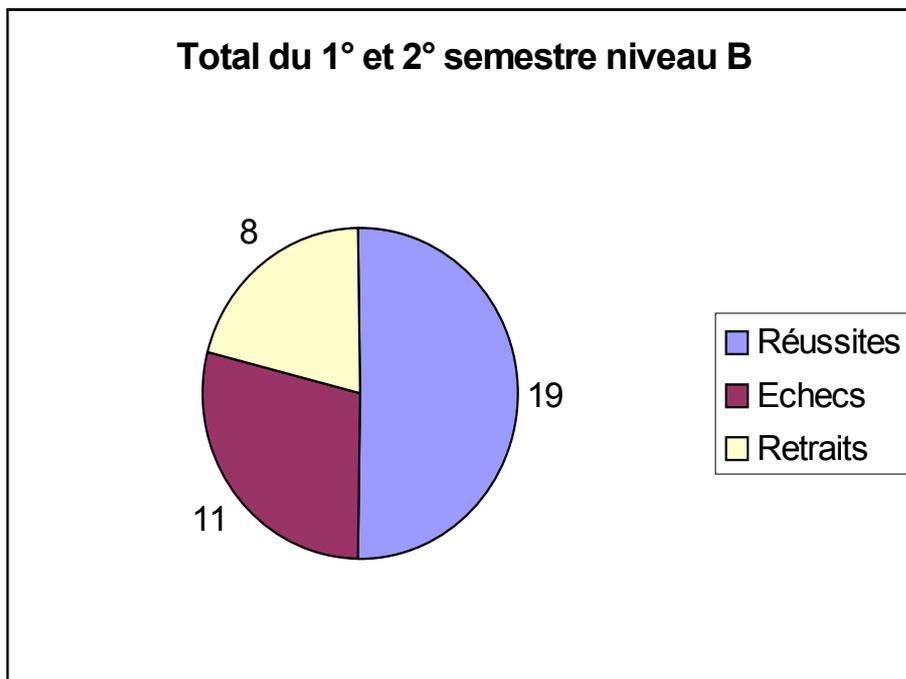
(1) Cours niveau A



Sur 141 volontaires ayant suivi la totalité des cours, 97 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 68,8% .

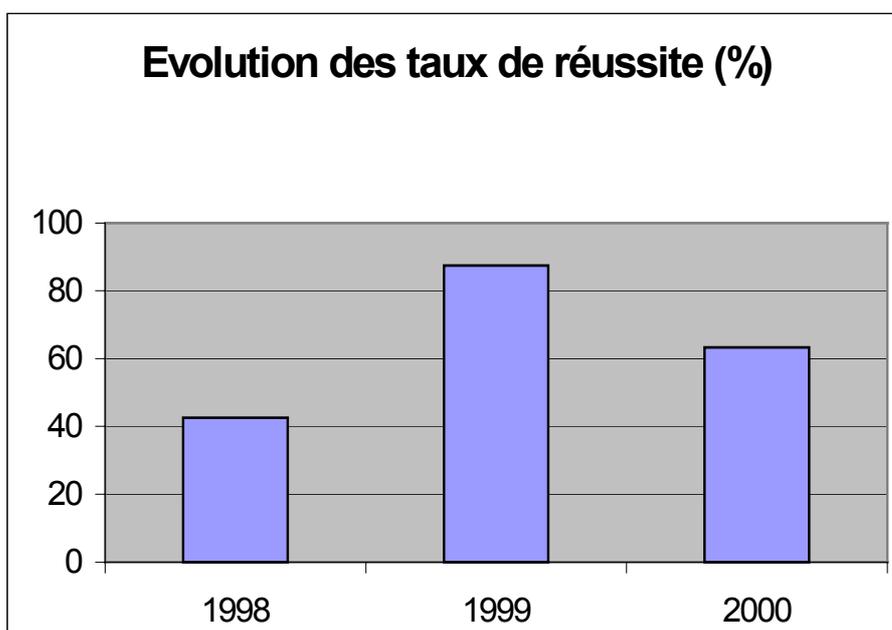


(2) Cours niveau B



Sur un total de 30 soldats-volontaires ayant suivi la totalité des cours, 19 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 63,3% .

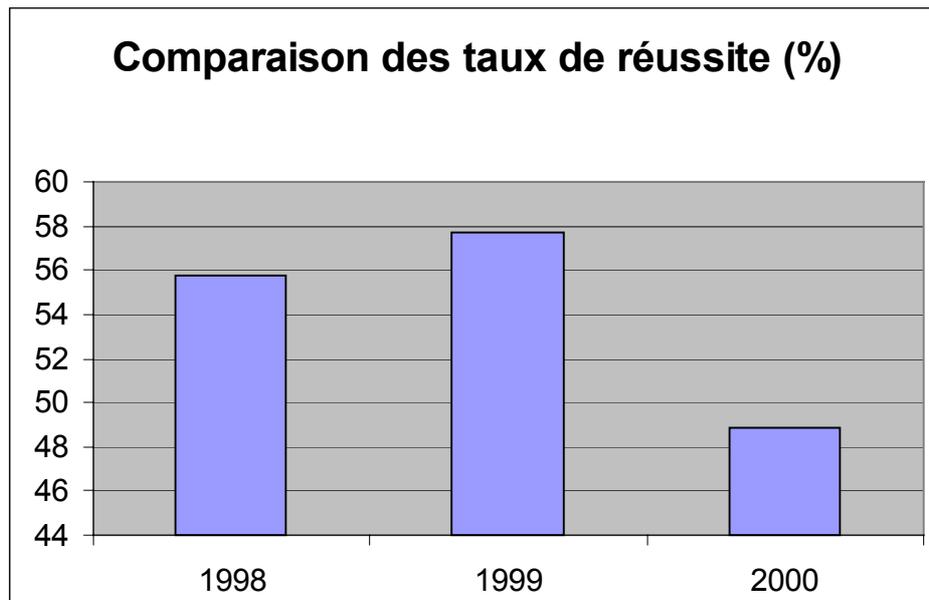
Quant au passage en niveau A par le biais des 75% des points, celui-ci s'avère être réservé uniquement aux soldats-volontaires faisant preuve d'une discipline personnelle marquée et d'une motivation résolue afin de remédier efficacement à leurs déficits scolaires antérieurs et ainsi se voir ouvrir de nouvelles carrières. En effet, sur un total de 81 élèves à la fin de l'année scolaire 1999/2000, 14 élèves (17,28%) ont réussi le passage en niveau A.



f. Résultats des élèves de l'EA aux différents examens

Pendant l'année scolaire 1999/2000, il y eut 13 examens d'admission aux diverses administrations et entreprises recrutant leurs candidats par le biais de l'Armée et réservés aux élèves actuels et anciens. Le nombre de candidatures présentées s'élevait à 357, mais seulement 231 élèves avaient participé aux examens. Cet écart à priori démesuré provient du fait que beaucoup de candidats se sont inscrits à plusieurs examens.

Sur un total de 231 candidats admis aux divers examens, il y a eu 113 réussites (48,9%).



g. Refonte de l'EA.

Les efforts du groupe de travail institué pour la refonte de l'EA vont dans la direction de l'élaboration d'un projet de règlement grand-ducal adaptant le système scolaire actuel à celui de l'enseignement secondaire technique en vue de la création de nouveaux débouchés et d'une reconversion des soldats-volontaires vers le secteur public ou civil.

5. Partenariat pour la paix.

Dans le cadre du Partenariat pour la Paix (PPP), l'Armée luxembourgeoise a organisé des cours de langues au profit des pays participant au PPP.

Des représentants de la Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Géorgie et Lettonie ont participé au cours de langue anglaise qui s'est déroulé du 02 au 27 octobre 2000.

Des représentants de la Roumanie, Slovénie et Slovaquie ont participé au cours de langue française qui s'est déroulé du 03 au 28 avril 2000.

SECTION 3.

**PRÉPARATION
OPÉRATIONNELLE.**

SECTION 3. PREPARATION OPERATIONNELLE

Mis à part les besoins en équipements modernes et sophistiqués, les unités nécessitent une préparation opérationnelle adéquate afin de disposer des capacités nécessaires aux actions dans tous les cadres d'engagement prévus.

L'endurance physique, la compétence tactique et la formation tactique sont essentielles pour préparer le soldat aux exigences de ses missions. Mais elles ne suffisent pas. La préparation opérationnelle du personnel en constitue le complément indispensable:

- la préparation à être engagé sur court préavis: la disponibilité ;
- l'entraînement à surmonter les dangers, la peur et le sentiment d'isolement ;
- le développement de la confiance envers les chefs et de l'esprit d'équipe.

L'étude des conflits montre le rôle déterminant des cadres dans la prévention et le traitement des pertes d'origine psychique. Ces pertes seront d'autant mieux circonscrites que, dès le temps de paix, un entraînement exigeant et réaliste aura permis à chacun d'accroître sa confiance en soi, dans ses camarades, dans ses chefs et dans son matériel.

Pour les unités combattantes, cet entraînement est incontournable compte tenu de l'éventail très ouvert des capacités requises, servies par des hommes formés à l'intelligence des situations, capables en toutes circonstances d'employer ou de retenir la force. Ceci est réalisé par le biais d'une instruction collective régulière et continue et par la participation à des exercices nationaux et internationaux.

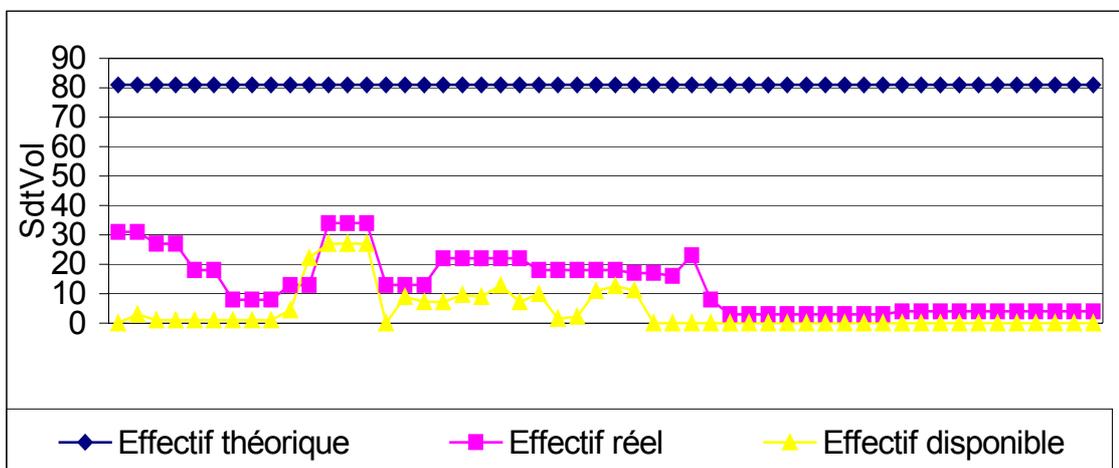
1. Instruction collective.

a. Le personnel des unités combattantes

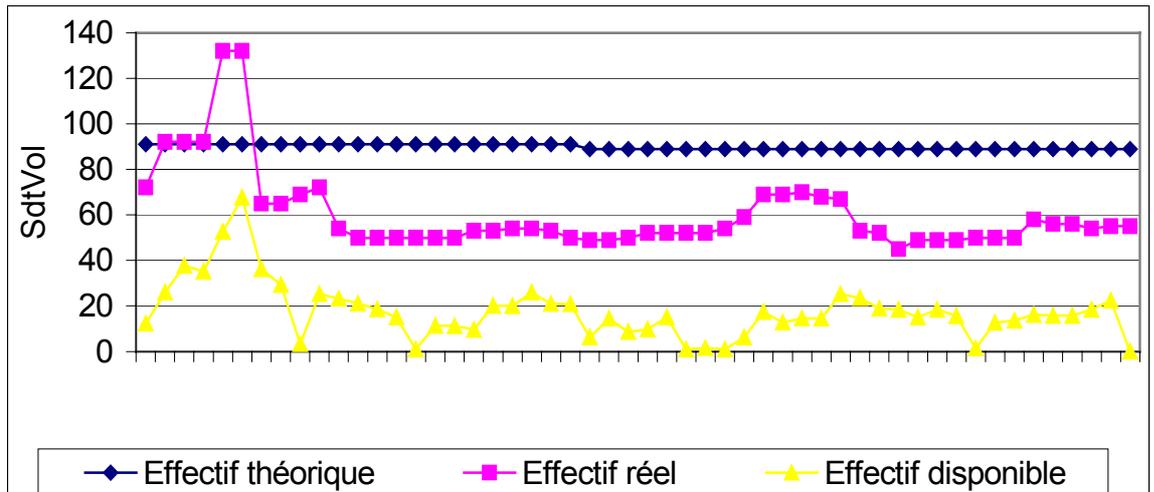
Il faut remarquer que le manque flagrant de personnel met sérieusement en cause l'efficacité de l'instruction collective au sein des unités.

Sur les graphiques, la différence entre l'effectif réel et l'effectif disponible pour l'instruction s'explique par l'absence des soldats-volontaires en raison des services de soutien, de gardes etc.

(1) Les effectifs de la Cie A (Corps Européen) sur une année



(2) Les effectifs de la Cie D (AMF(L)) sur une année (52 semaines)



Les tableaux illustrent la difficulté de réaliser l'instruction collective nécessaire avec un effectif disponible extrêmement limité.

b. Les équipements des unités combattantes

Un équipement compatible et interopérable avec celui des alliés est non seulement un besoin primordial pour mener à bien les missions qui sont attribuées à l'Armée dans le cadre de ses engagements internationaux, mais est aussi à la base de la sécurité et de la protection des soldats dans l'exécution de leurs tâches.

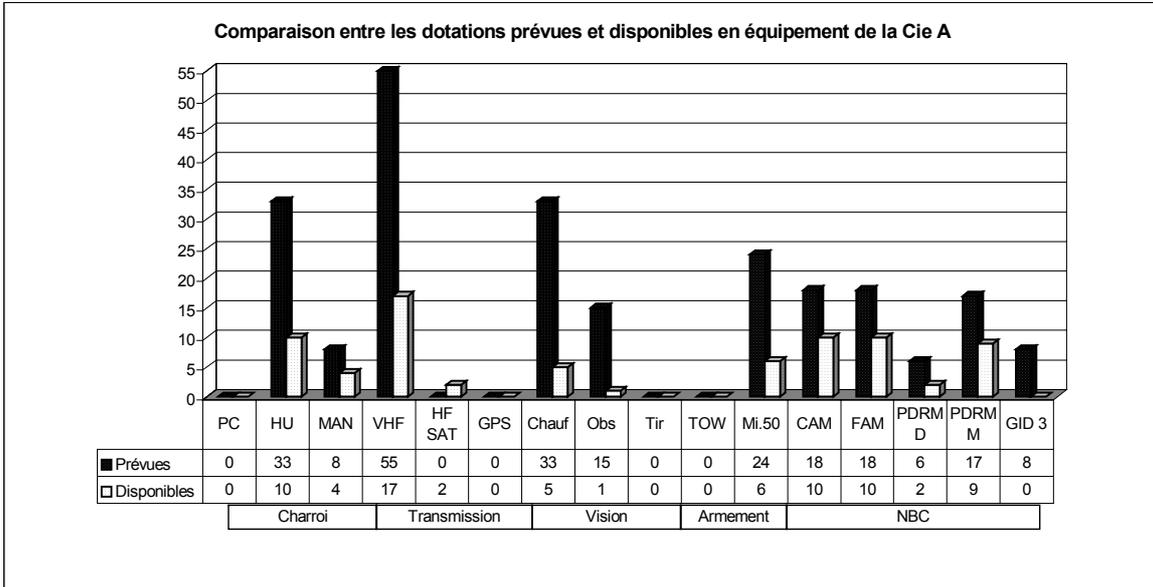
Vu que la collaboration étroite avec d'autres forces demande une plus grande compatibilité dans le domaine du matériel, l'Armée cherche en priorité à intégrer dans les armements et équipements les nouvelles technologies qui permettront:

- l'accroissement de la capacité et de la rapidité d'information, d'action et de réaction, en particulier de nuit et dans la profondeur
- l'amélioration de la précision.

Ces objectifs impliquent la mise en oeuvre de moyens de détection, d'observation, de reconnaissance et de traitement de l'information et de moyens de communication très performants.

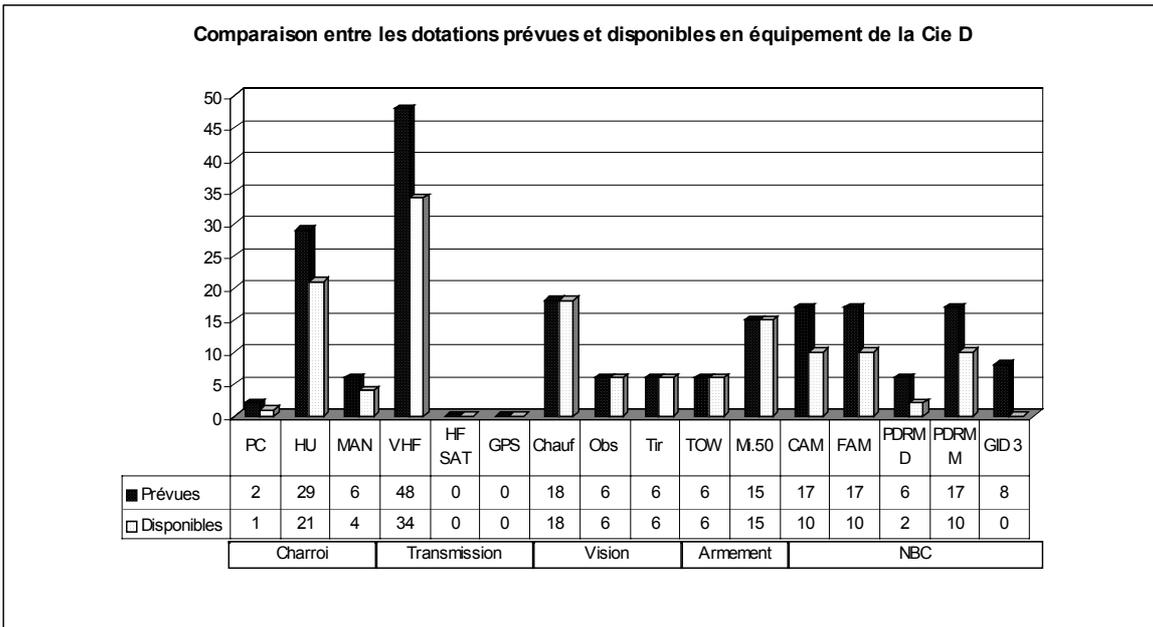
Les dotations actuelles en équipement majeur sont les suivantes:

(1) Cie A (Corps Européen)



Le graphique ci-dessus est basé sur une organisation à 3 pelotons Recce.

(2) Cie D (AMF(L))



Les dotations présentées au graphique ci-avant sont basées sur une organisation à 2 pelotons reconnaissance et 1 peloton anti-chars.

Même si certains équipements en dotation actuellement sont en état de fonctionnement, ils ne répondent plus aux standards technologiques d'une armée moderne. D'autre part, on constate que la Cie A est nettement sous-équipée et ne peut remplir les conditions d'opérationnalité.

c. Les matières enseignées

Pour le peu de personnel disponible, l'instruction organisée par les compagnies A (Corps Européen) et D (AMF(L)) comprenait des séances:

- école du soldat (cérémonies)
- instruction théorique (NBC, théorie de tir, lecture des cartes, etc.)
- éducation physique et sportive
- entretien des équipements

L'instruction était répartie comme suit:

(1) Au sein de la Cie A (Corps Européen)



(2) Au sein de la Cie D (AMF(L))



2. Entraînement.

L'entraînement permet aux commandants d'évaluer l'aptitude opérationnelle de leurs unités par une mise en pratique des notions enseignées pendant l'instruction collective et individuelle.

A cette fin, l'EMA coordonne la participation des unités combattantes aux exercices interalliés et fait organiser des entraînements nationaux.

Peu de soldats-volontaires étaient disponibles pour réaliser les activités prévues. Les unités ont participé aux entraînements suivants avec des effectifs réduits.

a. Entraînement national.

(1) Cie A (Corps Européen)

En 2000, la compagnie a organisé 5 entraînements de tirs en Belgique, dont 3 à la mitrailleuse .50 et 2 au fusil STEYR, une période de camp en Belgique et un exercice de cohésion au Luxembourg.

(2) Cie B (Cie Ecole et Défense du territoire)

Cette unité, constituant l'EA, a organisé 2 exercices NBC dans le cadre du plan d'intervention national en cas de catastrophe dans la Centrale nucléaire de CATTENOM.

(3) Cie D (AMF(L))

La compagnie de réaction rapide a organisé 4 entraînements de tirs, dont 1 à la mitrailleuse .50 et 1 au fusil STEYR en Belgique et 2 tirs aux armes antichars (TOW) en Allemagne. D'autre part, elle a organisé un exercice de cohésion au Luxembourg.

(4) Contingent KFOR

Des séances de tirs, des périodes de camp et des exercices de synthèse ont été organisés pour la préparation des contingents luxembourgeois participant à la KFOR.

b. Entraînement international

Dans le cadre de l'entraînement international, les participations des compagnies A et D ont été organisées comme suit:

(1) Exercices interalliés

La compagnie D a participé avec un élément de commandement à l'exercice AMF(L) ADVENTURE EXCHANGE en Grèce et à un exercice CAX (Computer Assisted Exercise) au "Warrior Preparation Centre" en Allemagne.

(2) Exercices bilatéraux

La Compagnie A a participé avec un élément de commandement à l'exercice ACTIVE LION en Belgique et à l'exercice CAX KIBOVI aux Pays-Bas.

Conclusions

Force est de constater qu'en 2000, l'Armée n'a pu contribuer valablement qu'à une opération de maintien de la paix. Les nouvelles missions dans le cadre de la coopération civilo-militaire (CIMIC) resteront un défi pour le cadre constituant ces équipes.

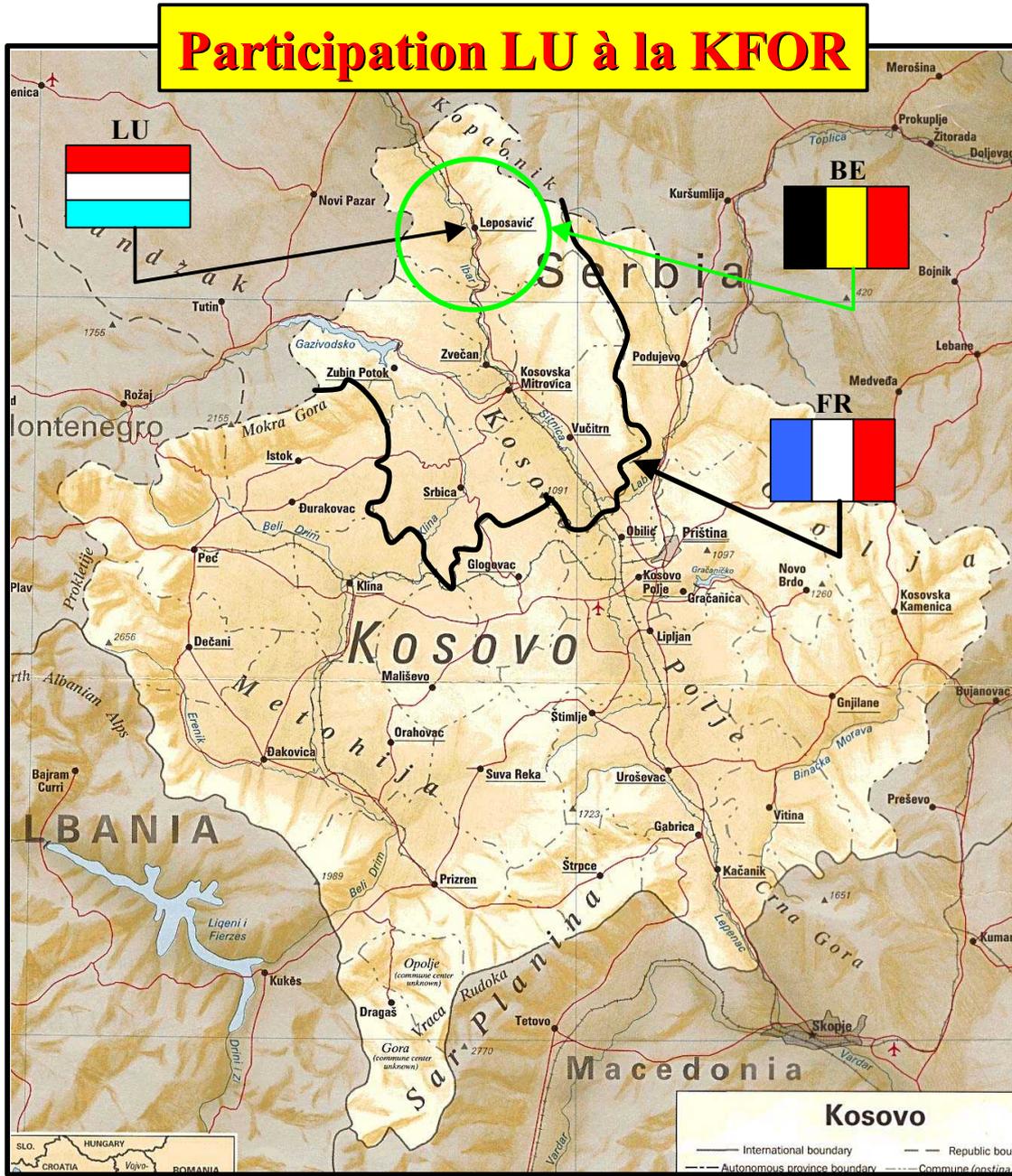
Vu la pénurie en effectifs et par conséquent le manque d'instruction, l'Armée n'est pas en mesure de participer à d'autres missions et entraînements.

Le projet élaboré pour l'évaluation systématique de nos unités démontre clairement que l'opérationnalité de l'Armée et son aptitude à s'engager à côté de ses alliés ne sont plus assurées. Or, vouloir améliorer l'efficacité opérationnelle des unités suppose une participation régulière à des exercices et manœuvres internationaux dans un souci d'interopérabilité. Pour cela un nouveau rythme de participation aux exercices des compagnies A (Corps Européen) et D (AMF(L)) sera mis en œuvre dès que les mesures prises pour améliorer le recrutement auront pris effet.

SECTION 4.

OPÉRATIONS POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX.

SECTION 4. OPERATIONS POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX.



Dans le cadre de la participation luxembourgeoise aux opérations pour le maintien de la paix, le Luxembourg a retiré ses forces de la Bosnie au mois de février et s'est engagée à partir du mois d'avril avec 3 contingents consécutifs aux forces de la KFOR au Kosovo. A noter qu'une 1ère équipe CIMIC a opéré au Kosovo depuis le mois d'août 1999.

1. Situation.

a. Zone de responsabilité

La zone de responsabilité du BELUKOS se situe aux alentours de LEPOSAVIC dans le secteur de la Brigade multinationale Nord, sous commandement français. Il s'agit d'une région montagneuse et accidentée où les routes en bon état sont peu nombreuses.

Le contingent luxembourgeois exécute ses missions sous commandement opérationnel (OPCOM) du Commandant BELUKOS, qui lui est sous contrôle opérationnel (OPCON) du Commandant de la Brigade Multinationale Nord.

(1) Menaces

Les menaces élevées dans la zone de responsabilité du Bataillon sont:

- Émeutes
- Blocage de routes
- Tireurs isolés
- Mines

(2) Missions

Les missions principales assignées à nos contingents sont les suivantes:

- Patrouilles de jour et de nuit
- Surveillance de points de passage obligé (PPO)
- Occupation de points de contrôle
- Fouilles de maisons
- Escortes de convois
- Garde du camp
- Activités d'instruction et exercices

2. Personnel engagé en 2000.

	KFOR 1	KFOR 2	KFOR 3	Total
Offr	2	2	2	6
SOffr	5	4	4	18
Caporaux	0	0	2	2
SdtVol	19	20	21	60

3. Analyse.

La participation des contingents KFOR a été le premier souci opérationnel du Centre militaire en 2000. Les expériences acquises et les résultats obtenus sont aussi le fruit du travail de l'ensemble du Centre militaire et de tout le personnel qui a contribué au succès des missions des contingents KFOR 1 et 2. Le retour du contingent KFOR 3 est prévu pour le mois de mars 2001.

Si le succès de notre participation à la mission KFOR est indéniable, il faut souligner que cette participation a eu un impact certain sur les activités des unités du Centre militaire.

SECTION 5.

**RELATIONS
INTERNATIONALES.**

SECTION 5. RELATIONS INTERNATIONALES.

1. Corps Européen.

L'année 2000 a été marquée par l'engagement du Quartier général du Corps européen (QGCE) au Kosovo. En effet, d'avril à octobre 2000, celui-ci a assuré le commandement de la force multinationale de paix KFOR III.

Parallèlement à cet engagement, la base arrière à Strasbourg, en collaboration avec les experts des capitales, a entamé l'adaptation du Corps européen en un corps de réaction rapide. Cette nouvelle capacité opérationnelle sera mise à l'épreuve à l'occasion de l'exercice COBRA, en novembre 2001.

L'Armée luxembourgeoise était représenté au niveau du Comité commun par le Chef d'Etat-Major et dans les groupes de travail par des experts de l'Etat-Major de l'Armée :

a. Groupe interministériel du Corps européen (GICE).

Ce groupe a concentré ses travaux sur la mise à jour des directives au Général commandant le Corps européen, ainsi que sur l'élaboration d'un concept politique et technique de mise en place d'officiers de liaison auprès du Corps européen, et ceci sous le pilotage du Luxembourg. Par ailleurs, sur proposition du GICE, les cinq nations du Corps européen ont offert le QGCE dans sa nouvelle capacité de quartier général de corps de réaction rapide d'une part à l'OTAN dans le cadre de la « Force Structure Review » et d'autre part à l'Union européenne dans le cadre du Helsinki Headline Goal.

b. Groupe de mise en œuvre (GMCE).

La présidence belge du GMCE et de ses sous-groupes de travail était placée sous le signe de la coopération belgo-luxembourgeoise. Tandis qu'en 1999 les Forces Armées belges avaient assisté notre pays à mener à bien la présidence luxembourgeoise du Corps européen, l'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise a continué à travailler la main dans la main avec la Belgique pendant l'année écoulée. A ce titre, des officiers luxembourgeois ont couvert au profit de la Belgique la présidence des sous-groupes « Budget » et « Infrastructure ».

En résumé, les travaux du GMCE se sont concentrés sur :

- la préparation et le suivi de l'engagement du QGCE au Kosovo ;
- l'étude de l'adaptation du Corps européen en corps de réaction rapide.

Représentant National du Luxembourg (RepNat LU) auprès du Corps européen (CE) à STRASBOURG.

La mission du représentant luxembourgeois auprès du Corps européen se compose de plusieurs volets, dont :

- représenter l'Armée et ses intérêts auprès du CE et auprès des autorités civiles et militaires de la région.
- assister aux réunions de travail en vue d'informer le Chef d'Etat-Major de l'Armée des dossiers importants d'un côté, et de l'autre côté expliquer les points de vue luxembourgeois au CE.

Évènements majeurs au Corps Européen

- 09 Fev 00 Séminaire interne CE sur le Corps de Réaction Rapide (CRR)
- 21-23 Jun 00 Participation du CE à la fête nationale luxembourgeoise à Luxembourg
- 11-13 Oct 00 Participation du CE à la fête nationale espagnole à Madrid
- 24-25 Oct 00 Présentation du CE en tant que HRF à SHAPE

2. OTAN.

L'Armée a participé à un grand nombre de réunions dans le cadre de l'OTAN, que ce soit au niveau ministériel, au niveau des chefs d'état-major ou au niveau des groupes de travail.

En ce qui concerne en particulier la planification de défense, l'Etat-Major de l'Armée a finalisé l'élaboration du questionnaire bi-annuel des plans de défense de l'OTAN. Ses experts militaires ont participé aux réunions nationales et internationales y relatives, et particulièrement à la réunion multilatérale discutant les efforts de défense du Luxembourg entre tous les membres de l'OTAN et les représentants de l'OTAN/SHAPE.

Comme déjà mentionné ci-dessus, le Luxembourg, par le biais du Quartier général du Corps européen, a répondu favorablement à la demande de l'OTAN de mettre à la disposition de cette dernière des quartiers généraux de « high readiness forces » et/ou des « forces of lower readiness ». L'Etat-Major de l'Armée a donc suivi ce dossier de très près en collaborant étroitement avec les quatre autres pays membres du Corps européen.

Représentant militaire permanent au Comité militaire de l'OTAN.

a. Généralités :

Après une année très chargée, marquée notamment par la campagne aérienne au Kosovo et, à partir du 12 juin 1999, par le déploiement de la KFOR, l'OTAN s'est concentrée essentiellement sur l'Identité européenne de Sécurité et de Défense - «European Security and Defence Identity» (ESDI) -, sur les efforts de stabilisation dans la région des Balkans grâce à la présence de la SFOR en Bosnie et de la KFOR dans la province du Kosovo et sur une nouvelle intensification des relations avec la Russie.

La mise en œuvre des dispositions concernant les 58 domaines techniques militaires de l'Initiative des Capacités de Défense - «Defence Capabilities Initiative» (DCI) -, adoptée lors du sommet de Washington en avril 1999, est également un thème très important pour l'Alliance. La DCI devra permettre surtout aux Européens de mettre à jour leurs capacités de défense, après les défaillances relevées dans le cadre de la campagne aérienne au Kosovo. En ce qui concerne l'ESDI, il s'agit surtout de mettre en route les mécanismes de coopération avec l'Union européenne qui est en train de se doter d'une dimension de sécurité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle structure de commandement, l'OTAN a inauguré le 03 mars 2000, son nouveau commandement régional des forces alliées pour l'Europe du Nord.

Le nouveau Centre sur les Armes de Destruction massive - «Weapons of Mass Destruction» (WMD) - a été mis en place le 22 mai à l'OTAN. C'est une initiative qui découle des décisions prises lors du sommet de Washington, fin avril 1999. L'objectif du centre est en particulier de coordonner les activités liées aux armes de destruction massive et d'intensifier les consultations sur les questions de non-prolifération, de maîtrise des armements et de désarmement.

Le Commandant en Chef des Forces alliées en Europe (SACEUR), le Général Wesley Clark a quitté ses fonctions le 03 mai 2000 et fut relevé par le Général Joseph Ralston, ancien Chef d'Etat-Major adjoint interarmes américain. De même, l'OTAN a approuvé le 28 juin 2000 la nomination du Lieutenant-Général William F. Kernan, de l'armée américaine, au poste de commandant en chef des forces alliées pour l'Atlantique (SACLANT), en remplacement de l'Amiral Harold Gehman.

b. Aspects opérationnels

(1) Bosnie-Herzégovine

En 2000, les priorités de l'OTAN pour la Bosnie étaient les suivantes :

- maintenir une présence militaire ayant un effet dissuasif de nature à éviter de nouvelles hostilités, établir un environnement permettant la mise en œuvre, dans des conditions de sécurité, des aspects civils de l'accord, et de soutenir cette mise en œuvre ;
- réaliser des progrès en ce qui concerne le retour dans leur foyer des personnes déplacées, objectif vital pour la stabilité politique et la réconciliation ;
- prendre des mesures destinées à restructurer les forces armées des entités - "Entity Armed Forces" (EAF).

La nouvelle structure de la force SFOR (19,000), approuvée par le conseil en octobre 1999, fut complétée le 28 avril 2000. Elle consiste en une présence de forces militaires dans des zones prédéfinies et/ou critiques et elle présuppose l'utilisation accrue de moyens de collecte d'informations.

Elle prévoit également la réduction des tâches de routine des divisions multinationales ainsi que l'ajustement de la fréquence et de l'intensité des tâches de support. Toutes les missions militaires sont maintenues, mais leur profondeur et leur fréquence vont être réduites.

(2) Kosovo

Les travaux de planification militaire du Comité militaire en relation avec la situation dans la province du Kosovo se sont essentiellement concentrés sur les points suivants :

- le contrôle des frontières intérieures de la province du Kosovo et la surveillance de la frontière Albanie/Kosovo ;
- une évaluation de l'ensemble des risques et menaces que la République fédérale yougoslave (RFY) pourrait faire peser sur la KFOR/OTAN :

Même si jusqu'à présent, les forces de la RFY n'ont fait aucune tentative pour revenir au Kosovo et ont largement respecté les dispositions de l'arrangement technique militaire, une menace crédible et potentiellement grave pour le Kosovo et les forces de la KFOR existe du fait de la capacité des forces de la RFY à diriger une incursion armée limitée au Kosovo, qui pourrait être lancée avec un délai d'alerte non ambiguë très court. Les autorités militaires ont estimé prudent de faire développer un concept d'opérations pour la défense conjointe du Kosovo et de forces de la KFOR.

- une analyse des actions possibles de la KFOR pour stabiliser la situation dans la vallée de Presevo au Sud de la Serbie ;

- une analyse des possibilités d'aide du gouvernement de l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) dans ses efforts pour renforcer la sécurité de ses frontières ;
- l'enlèvement et la destruction des mines et des munitions non explosées au Kosovo, la destruction des armes rendues et/ou confisquées à l'ALK en possession actuellement de KFOR ;
- la coopération entre la KFOR et la mission MAPE de l'UEO en Albanie.

Il reste à remarquer que le Corps européen a fourni le noyau de l'état-major de la KFOR pour sa troisième rotation. Le déploiement du personnel a commencé le 13 mars pour s'achever aux environs du 22 avril, date de passation de commandement, où le Lieutenant-Général Juan Ortuño, Commandant du Corps européen, a pris le commandement de la KFOR. Le Corps européen a fourni quelque 350 personnels sur le total de 900 que comprend l'état-major de la KFOR.

c. Exercice de gestion de crise conjoint OTAN/UEO CMX-CRISEX 2000

Le premier exercice conjoint de l'OTAN et de l'UEO, CMX-CRISEX 2000, a permis de tester en particulier les procédures de transfert et de surveillance de moyens de l'Alliance atlantique à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) pour le cas où les Européens effectueraient une mission de paix indépendamment de l'OTAN.

L'exercice était fondé sur un scénario général, avec deux crises distinctes et géographiquement séparées : préparation d'une mission de gestion de crise et de paix au-delà de la zone de responsabilité de l'OTAN - mission du type Petersberg - par les soins de l'UEO avec des moyens de l'OTAN, et, parallèlement une situation relevant de l'article 5 - défense collective - à laquelle est confrontée en même temps l'OTAN.

d. Comité militaire en session permanente (MC/PS) et en session des chefs d'états-majors (MC/CS)

En dehors de la gestion du plan d'opérations en Bosnie-Herzégovine – «JOINT FORGE» et de la gestion du plan d'opérations en relation avec la crise dans la province du Kosovo – «JOINT GUARDIAN», le Comité militaire a eu comme thème principal la réforme de la structure de forces de l'OTAN, deuxième étape après la réforme de la structure de commandement finalisée à la fin de 1998 et mise en œuvre dès 1999.

Dans le nouvel environnement stratégique, l'Alliance a besoin de forces déployables rapidement et notamment de quartiers généraux très mobiles. A l'heure actuelle, l'OTAN dispose d'un seul quartier général déployable au niveau d'un corps, l'ARRC – «Allied Rapid Reaction Corps». Mais, elle a besoin de neuf QGs déployables, dont trois ayant un haut état de préparation. Les pays membres ont offert une douzaine de quartiers généraux de ce type, qui doivent devenir multinationaux pour pouvoir travailler au sein de l'Alliance. Une décision, quant à la sélection définitive, sur la base de recommandations des commandants stratégiques pourrait intervenir pour la fin de l'année.

Le développement et la mise en œuvre des aspects militaires des initiatives issues du sommet des chefs d'état et de gouvernements de Washington au mois d'avril fut également suivi de près :

- l'Initiative sur les Capacités de Défense - «Defence Capabilities Initiative» (DCI) -;
- le renforcement de l'Identité européenne de Sécurité et de Défense - «European Security and Defence Identity» (ESDI) -;

- l'initiative concernant un concept d'un partenariat pour la paix renforcée et plus opérationnel - «Enhanced and More Operational Partnership» (EMOP) par le développement de l'ébauche de concept de capacités opérationnelles - «Outline Operational Capabilities Concept» (OCC) - pour les opérations PPP menées par l'OTAN et le programme d'entraînement et d'éducation renforcée - «Training and Education Enhancement Programme» (TEEP) -;
- la reprise des relations de consultation et de coopération OTAN/Russie suivant l'acte fondateur signé en 1997 ;
- la poursuite des relations OTAN/Ukraine suivant la charte de partenariat spécifique signé en 1997 ;
- le renforcement du dialogue méditerranéen ;
- le plan d'action pour l'adhésion - «Membership Action Plan» (MAP)-.

Les réunions du **Comité militaire en session des chefs d'états-majors (MC/CS)** se sont tenues aux dates suivantes :

- | | | |
|-------------------|---|---------------------|
| • 09 mai | 138 ^{ème} MC/CS - 6 ^{ème} NUMC/CS | Bruxelles |
| • 10 mai | 6 ^{ème} EAPMC/CS - 5 ^{ème} PJC/CS | Bruxelles |
| • 11/16 septembre | 139 ^{ème} MC/CS | Athènes et Istanbul |
| • 08 novembre | 140 ^{ème} MC/CS - 7 ^{ème} NUMC/CS | Bruxelles |
| • 09 novembre | 7 ^{ème} EAPMC/CS - 6 ^{ème} PJC/CS | Bruxelles |
| • 05 décembre | 141 ^{ème} MC/CS | Bruxelles * |

Représentant militaire permanent adjoint au Comité militaire de l'OTAN.

Dans le cadre de ses multiples fonctions (Représentant militaire national au SHAPE, Officier de Liaison auprès de la Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix et Conseiller militaire auprès de la Représentation permanente), l'Adjoint au Représentant militaire permanent ne peut qu'aider ce dernier d'une façon très limitée. En effet, ses diverses fonctions au SHAPE limitent sa présence au sein de notre délégation militaire auprès de l'OTAN. Sa fonction de conseiller militaire dans la planification de défense auprès de la représentation permanente accapare une bonne partie de ses occupations à l'OTAN. C'est pourquoi le Représentant militaire adjoint au Comité militaire de l'OTAN limite sa fonction d'adjoint à siéger au Comité militaire de l'OTAN en cas d'absence du Représentant militaire. En dehors de ces réunions, il assiste aux réunions bi-annuelles du Comité de Standardisation de l'OTAN et suit, dans la mesure du possible, les réunions du Comité des Opérations et Exercices.

Conseiller militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN.

Le Conseiller militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN est le représentant luxembourgeois au Comité de Défense - «Defence Review Committee» (DRC) -, Comité de Défense à 18, au Groupe de Travail exécutif – «Executive Working Group» (EWG) - Comité de Défense à 19 et au Comité directeur de haut niveau – «High Level Steering Group» (HLSG) dans le cadre de l'initiative sur les capacités de défense. Si le DRC a des réunions successives allant d'une réunion par mois pour ce qui est des périodes creuses de l'année à deux réunions par jour pour ce qui est des mois précédant les réunions ministérielles, il n'en est plus de même du EWG depuis le lancement de la DCI. En effet,

* **Légende :**

MC/CS :	Military Committee in Chief of Staff Session
EAPMC/CS :	Euro-Atlantic Partnership Military Committee in Chief of Staff Session
PJC/CS :	Permanent Joint Council in Chief of Staff Session
NUMC/CS :	NATO-Ukrainian Military Committee in Chief of Staff Session

lors des semaines préparatoires des réunions mensuelles du HLSG, le rythme de fréquence de ce groupe approche maintenant le rythme de trois réunions par semaine. Le travail supplémentaire qui en résulte limite une participation aux comités politico-militaires, qui sont suivis en application des instructions de notre Représentant permanent. Ainsi, un suivi des réunions en relation avec le Partenariat pour la Paix - «Political-Military Steering Committee» (PMSC) - n'a plus été possible et les réunions du Comité des Opérations et Exercices (COEC) n'ont été suivies que de façon très irrégulière.

Les principales réunions en 2000 ont été :

- 11 avril : Réunion multilatérale de l'examen des objectifs de forces
- 08/09 juin: Réunion ministérielle DPC/NAC(D)
- 09 octobre : Réunion trilatérale de l'examen des plans de défense
- 07 novembre : Réunion multilatérale de l'examen des plans de défense
- 05/06 décembre : Réunion ministérielle DPC/NAC(D)

Les sujets les plus importants traités en 2000 ont été :

- Objectifs de forces de l'Alliance 2000
- Examen 2000 des plans de défense de l'OTAN
- Directive ministérielle 2000
- Financement de la DCI
- Coopération multinationale dans le cadre de la DCI
- Harmonisation des disciplines de planification de défense
- Relations OTAN-UE

Au vu de ses nombreuses activités, le Conseiller militaire n'a pas participé aux visites nationales du DRC et du PMSC.

Représentant Militaire national auprès du SHAPE.

Le Représentant militaire national (RMN) au SHAPE est le représentant du CEMA au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe. En tant que tel, il assiste à toutes les réunions avec SACEUR, DSACEUR et le Chef d'Etat-Major du SHAPE, ainsi qu'aux réunions hebdomadaires avec les RMN. Toutefois, il y a lieu de remarquer que les absences régulières du RMN, dues aux fonctions qu'il occupe au sein des délégations civiles et militaires du Luxembourg à l'OTAN, ne lui permettent pas d'effectuer un suivi adéquat de tous les dossiers traités au SHAPE qui pourraient intéresser le Luxembourg.

Les sujets les plus importants traités en 2000 ont été :

- La révision des structures de force
- Le remplacement des QG KFOR 3, 4 et 5
- Le concept CJTF
- La structure de commandement au sein du Commandement allié en Europe
- La révision des établissements de paix (PE), dont tout particulièrement celui du CJPS
- La révision de différents plans opérationnels
- Le financement du peloton d'hélicoptères ukrainiens au sein de la KFOR

Les sujets suivants ont été abordés lors des réunions bimensuelles entre l'échelon RMN et SACEUR, DSACEUR et le Chef d'Etat-Major du SHAPE :

- L'Identité Européenne de Sécurité et de Défense (IESD)
- Le dialogue OTAN- UE et les arrangements permanents
- Les options de sélection des quartiers généraux HRF et FLR
- La situation dans les Balkans
- La coopération avec les forces russes au sein de la KFOR

- Les nouveaux arrangements de commandement et de contrôle dans les Balkans

Le RMN a également participé à 3 conférences de composition de forces avec DSACEUR traitant des quartiers généraux successifs de la KFOR.

En ce qui concerne les permanences au sein du SHAPE, il faut retenir que l'état-major est organisé de façon à devoir disposer à tout moment d'un point de contact par pays. Ceci revient à dire que le RMN, de même que son sous-officier secrétaire, sont contraints à être disponible sur appel téléphonique, et ce à tout moment.

En 2000, l'échelon RMN a visité les forces de défense de la Turquie et de l'Espagne. De même, l'échelon s'est déplacé à diverses occasions pour des visites auprès des quartiers généraux du Commandement allié en Europe. Vu la surcharge de travail, le RMN LU a limité sa participation à la visite du Quartier général d'AFSOUTH et à la visite de la NATO School SHAPE à Oberammergau.

Officier de Liaison – Cellule de Coordination du Partenariat pour la paix.

A cause de ses autres fonctions, l'Officier de Liaison auprès de la Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix (PCC) doit limiter ses présences aux réunions de la PCC traitant des sujets ayant un intérêt pour l'Armée luxembourgeoise, à savoir ceux traitant des exercices et autres activités PfP avec participation luxembourgeoise ou ayant lieu au Luxembourg, comme les cours de langues offerts par le Luxembourg. Ainsi, l'Officier de Liaison a participé en 2000 à la conférence annuelle et à une des réunions hebdomadaires de la PCC.

3. Union européenne (UE).

A la suite de la décision par les chefs d'état et de gouvernement de doter, d'ici l'an 2003, l'UE de forces capables de mener à bien les missions de Petersberg, l'Etat-Major de l'Armée a mis l'accent sur le suivi des travaux à ce sujet et sur la définition de la participation luxembourgeoise à cette force militaire. C'est ainsi que, sur proposition de l'Armée, le Luxembourg a offert à l'UE un contingent de reconnaissance allant jusqu'à la taille d'une compagnie. Par ailleurs, il mettrait à disposition de l'UE une équipe de coopération civilo-militaire, ainsi qu'une équipe d'observateurs militaires.

Le Chef d'Etat-Major, assisté par ses experts, a participé aux réunions ministérielles et du Comité militaire préparant les décisions en la matière des sommets des chefs d'état et de gouvernement. Ils se sont concentrés en particulier sur l'établissement du « Helsinki Headline Goal Catalogue » et de celui des forces, sur l'instauration des structures permanentes (état-major et comité militaire), ainsi que sur l'élection du directeur général de l'état-major. Il convient de noter à ce sujet que l'Armée luxembourgeoise a délégué un officier au sein du groupe d'experts militaires formant le noyau du futur Etat-Major de l'Union européenne.

Représentant militaire à l'Organe militaire intérimaire de l'Union européenne.

Pendant la présidence portugaise, le Conseil de l'Union européenne, réuni le 14 février au niveau ministériel, a créé les structures intérimaires pour la politique européenne de sécurité et de défense, en attendant la création d'organes permanents. Ces organes intérimaires sont :

- le Comité politique et de Sécurité intérimaire (COPSi)
- l'Organe militaire intérimaire (OMi), secondé par des experts militaires préfigurant un futur état-major militaire européen permanent.

L'Organe militaire intérimaire a eu sa réunion inaugurale le 07 mars 2000 au bâtiment du Conseil de l'Union européenne. La plupart des Etats membres ont désigné leur représentant au Comité militaire de l'OTAN pour siéger au sein de cet organe qui est présidé par le pays qui exerce la présidence du Conseil de l'UE. Ainsi, à partir du mois de mars, cette représentation a participé aux travaux de l'Organe militaire intérimaire et les premiers éléments du groupe des experts militaires, dont un officier luxembourgeois, ont également débuté leurs travaux. L'OMi et le COPSi ont bientôt été épaulés par leur groupe de travail respectif : le Groupe de Travail militaire intérimaire (GTMi) et le Groupe politico-militaire (GPM).

Le 11 mai, l'OMi a tenu sa première réunion de travail au niveau des chefs d'état-major.

Les principaux dossiers proposés par la Présidence française dans le domaine militaire concernaient les futures structures permanentes destinées à être mises en place aussi tôt que possible après le Conseil européen de Nice, l'élaboration de l'objectif global et les procédures de gestion de crises.

Les travaux sur les structures permanentes ont été effectués en partie par des groupes de rédaction ad hoc. L'objectif global a été élaboré au sein d'une structure spécifique - la «Headline Goal Task Force» (HTF) - regroupant des experts des capitales, les représentations à l'OMi ainsi que le groupe des experts militaires. La HTF s'est également réunie en format HTF+, comprenant des experts de l'OTAN. La HTF fonctionnait sur une base permanente, pratiquement comme une cellule d'état-major de la mi-juillet à fin novembre. La délégation n'a donc pu suivre que superficiellement les travaux. Parmi les travaux en relation avec l'objectif global, il faut encore citer les réunions du groupe ad hoc UE-OTAN sur les capacités militaires ainsi que l'élaboration d'un mécanisme de suivi. Ce suivi s'appuiera sur des structures inspirées du fonctionnement de la HTF. Les résultats devront être compatibles avec les objectifs de l'Initiative de Capacités de Défense de l'OTAN, les objectifs devront se renforcer mutuellement et il ne sera pas créé de duplication inutile, notamment en matière de collecte de données.

Le Comité militaire s'est réuni deux fois au niveau des chefs d'état-major pour approuver le catalogue provisoire des capacités et des forces, catalogue qui fut validé par les Ministres de la défense.

Le 20 novembre, les engagements de capacités ont été validés par les Ministres de la défense et les Ministres des affaires étrangères de l'UE.

L'OMi s'est également régulièrement réuni avec les pays candidats à l'adhésion et les pays européens non-UE membres de l'OTAN en vue de les informer de la progression des travaux.

4. Union de l'Europe occidentale (UEO).

L'UEO étant en voie de cessation de ses activités, les tâches de l'Etat-Major se limitaient à la participation aux réunions ministérielles et à celles du comité militaire en session des chefs d'états-majors (MC/CS).

Délégué Militaire de l'UEO.

La Présidence portugaise, lors du premier semestre a poursuivi les travaux en cours - concept de soutien du pays hôte, concept CIMIC, missions exploratoires de l'UEO, critères de sélection pour les états-majors d'opération et de force, concept sur les opérations d'information. Le rythme des réunions du Comité des Délégués militaires, du Groupe de Travail des Délégués militaires ainsi que du Groupe politico-militaire a été maintenu. Le

Groupe des Représentants de la Défense ainsi que le Groupe de Travail politico-militaire sont tombés en désuétude faute de sujets.

Le point fort de la Présidence portugaise fut l'exercice de gestion de crise conjoint OTAN-UEO CRISEX 2000.

Au deuxième semestre, la Présidence française avait pour seul but de mettre en place les arrangements nécessaires en vue du passage progressif à l'UEO résiduelle. Dans le domaine militaire, les dossiers hérités de la Présidence portugaise ont pu être finalisés. La tâche majeure a consisté dans la définition d'une équipe spéciale issue de l'actuel Etat-Major militaire et destinée à clôturer définitivement les activités militaires de l'UEO prévisiblement en juillet 2001 à l'issue de l'exercice UEO-OTAN «Joint Exercise Study 2001» - JES 01.

5. BENELUX.

Dans le cadre BENELUX, l'Armée luxembourgeoise était représentée aux différents niveaux de travail par le biais du Chef d'Etat-Major ou de ses experts de l'état-major.

Le Comité directeur et ses groupes de travail ont axé leur travail sur la coopération entre les forces terrestres dans le cadre de l'instruction, de la logistique et de la planification, et ceci par :

- un échange d'expérience dans le cadre des opérations de soutien de la paix ;
- la mise en place d'une base de données sur les mines ;
- l'échange des informations y relatives et l'exploitation des données ;
- le développement d'une coopération au niveau de la logistique et de l'appui.

Par ailleurs, le Comité directeur a étudié les possibilités d'une coopération dans les domaines de la formation des démineurs et de la destruction des munitions toxiques.

A noter que l'Armée luxembourgeoise n'est pas représentée dans les groupes de travail portant sur les forces navales et aériennes.

6. Conclusions

Au regard de la multiplicité des comités et groupes de travail, de la montée en puissance des structures permanentes de l'Union européenne, il faudrait reconsidérer un réagencement des tâches des représentants permanents, représentants adjoints et représentants nationaux au sein des différentes représentations, sinon voir leur effectif à la hausse.

Il est un fait certain que la limite absolue du possible a été atteint avec le personnel actuellement disponible. Ainsi, trois officiers cumulent les fonctions de représentants au sein de l'OTAN, de l'UEO, de l'UE et du SHAPE en absence de tout personnel d'état-major et administratif.

Au regard du rythme de travail actuel, et ce toujours en l'absence d'une crise potentielle nouvelle (OTAN ou UE) et en l'absence du fonctionnement à plein régime de l'état-major militaire de l'UE, les représentants permanents, adjoints et représentants nationaux ne parviennent même plus à représenter le Grand-Duché dans les réunions essentielles.

SECTION 6.

**RELATIONS POLITICO-
MILITAIRES.**

SECTION 6. RELATIONS POLITICO-MILITAIRES
--

En 2000, le Chef d'Etat-Major, accompagné par ses experts militaires, a participé en juillet à la réunion interministérielle convoquée par le Premier Ministre et portant sur l'effort de défense de maintien de la paix du Luxembourg. Les discussions s'orientaient en particulier sur la réforme du service militaire, ainsi que sur l'acquisition d'équipement et d'infrastructures militaires. Cette réunion a été suivie en novembre par une deuxième sous présidence du Ministre de la Défense.

Par ailleurs, le Chef d'Etat-Major a assisté aux côtés des Directeurs des Affaires politiques et de la Défense aux cinq réunions politico-militaires. Lors de celles-ci, l'accent a été mis non seulement sur le suivi de la réunion interministérielle du Premier Ministre, mais également sur la politique européenne commune de sécurité et de défense (PECSO) et la contribution luxembourgeoise y relative, la contribution luxembourgeoise dans le cadre du questionnaire des plans de défense de l'OTAN.

SECTION 7.

CONTRIBUTIONS AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES.

SECTION 7. CONTRIBUTIONS AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES.

1. La délégation CISM.

Au cours de l'année 2000, l'Armée a participé à trois championnats du monde militaires, à savoir :

- a. 17^{ième} Championnat du Monde militaire de Cyclo-Cross, du 04 au 07 février 2000 à HEUSDEN-ZOLDER (NL).

L'équipe de cyclo-cross s'est classée troisième sur huit au départ, derrière la Belgique victorieuse et la France. L'équipe se composait uniquement de membres de la section des sportifs d'élite. Ceux-ci peuvent s'entraîner et se préparer dans des conditions identiques à celles d'athlètes de haut niveau d'autres pays. Au classement individuel, une quatrième, une septième et une dix-huitième place ont pu être réalisées. Le quatrième participant était contraint à l'abandon en raison d'un problème technique.

- b. 7^{ième} Championnat du Monde militaire de Triathlon, du 13 au 16 juin 2000 à SABAUDIA (IT).

L'équipe était composée de deux soldats-volontaires qui ont terminé l'épreuve à la 61^{ième} et à la 62^{ième} place (sur 77 athlètes).

- c. 37^{ième} Championnat du Monde militaire de Tir, du 17 au 28 juillet 2000 à ANKARA (TU).

L'équipe se composait de deux tireurs. Lors de l'épreuve fusil une 80^{ième} place (sur 133 participants) fut réalisée. Le participant au tir pistolet s'est classé 95^{ième} (sur 137 tireurs).

En guise de préparation au championnat du monde de tir, un tireur au pistolet a participé du 05 au 09 juin au Championnat régional de Tir au Pistolet à FONTAINEBLEAU (FR).

En outre, une équipe de cross-country, composée de quatre athlètes, a participé le 11 février à SCHAFFEN au Championnat militaire de Belgique.

La délégation luxembourgeoise a organisé du 14 au 17 juillet le Deuxième Championnat régional Militaire de Triathlon avec la participation des équipes militaires masculines et féminines de la France, de Belgique et des Pays-Bas. Ce championnat a été organisé dans le cadre du 16^{ième} Triathlon international d'ECHTERNACH.

2. Les sportifs d'élite.

La section des sportifs d'élite de l'Armée s'est composée à la fin de l'année 2000 de trois athlètes, tous des cyclistes. Depuis sa création en 1997, huit sportifs ont été membres de la section des sportifs d'élite de l'Armée.

3. Marches internationales.

Des détachements de l'Armée ont participé à quatre marches internationales, en raison de :

- 20 participants au « Four Frontiers Walk » à LIELER (LU).
- 9 participants à la Marche européenne du Souvenir et de l'Amitié à ARLON (BE).
- 9 participants à la Marche des Quatre Jours de NIMEGUE (NL).
- 20 participants à la Marche de l'Armée de DIEKIRCH (LU).

SECTION 8.

LOGISTIQUE.

SECTION 8. LOGISTIQUE.

1. Objectifs à atteindre.

La logistique englobe les activités militaires qui traitent des points suivants :

- étude, mise au point, acquisition, conservation, transport, distribution, maintenance, évacuation et réforme des matériels ;
- transport de personnel ;
- acquisition ou construction, entretien, mise en œuvre et déclasséement d'installations ;
- acquisition ou prestations de services ;
- soutien aux services médicaux et sanitaires.

Pour ce qui est de la logistique nationale, il convient de distinguer entre deux aspects de la logistique, le premier traitant de la production et le second de la consommation.

La logistique de production est la partie de la logistique qui concerne la recherche, la conception, le développement, la fabrication et la réception de matériels.

La logistique de consommation est la partie de la logistique qui concerne la réception du produit initial, le stockage, le transport, la maintenance, l'utilisation et le déclasséement de matériels.

Le personnel en charge de la logistique à l'Armée s'occupe :

- de l'achat, de la réception, de l'entreposage, de la maintenance, des mouvements, de la comptabilité, de l'évacuation et de la liquidation des approvisionnements ;
- de la couverture des besoins en installations fixes ;
- de l'évacuation et de l'hospitalisation de personnel blessé ou malade ;
- des transports et ;
- d'autres services.

L'Armée exécute en outre des missions de soutien et d'appui au secteur civil.

Pour ce qui est de la logistique internationale, deux autres aspects ont trait à la manière d'exécuter les fonctions logistiques.

La logistique en coopération désigne la totalité des dispositions bilatérales et multilatérales relatives à la logistique de consommation et à la logistique de production, dans le but d'optimiser de façon coordonnée et rationalisée le soutien logistique apporté à des forces multinationales. Ainsi par exemple le développement de dispositions de logistique OTAN en coopération est largement facilité par le recours aux organisations OTAN de production et de logistique, en particulier l'Agence OTAN d'entretien et d'approvisionnement (NAMSA), faisant appel à des techniques modernes dans le domaine de la gestion et de l'acquisition de matériels.

Pour les opérations multinationales, la logistique multinationale doit fonctionner en tant qu'élément efficace multiplicateur de forces. Le terme de logistique multinationale désigne le fait d'apporter un soutien logistique aux opérations qui n'ont pas un caractère purement national, par exemple le soutien logistique intégré multinationale, le soutien à la spécialisation des rôles et le soutien du pays chef de file.

Bien que le soutien fourni par le pays hôte (HNS) et celui fourni dans le cadre des plans civils d'urgence (PCU) ne soient pas des fonctions logistiques, ils entretiennent des liens étroits avec la logistique et se répercutent sur sa planification. La disponibilité du HNS permet de compenser les besoins en matière de soutien militaire et réduit en conséquence la taille et la diversité des éléments de soutien des forces au combat qui doivent être affectés à une opération. Il en va de même dans une certaine mesure pour les PCU, qui facilitent également la réalisation de la mission en mettant des ressources du secteur civil à la disposition des militaires. Les déploiements constituent le cas de figure le plus fréquent.

2. Logistique nationale.

a. Infrastructure.

Les travaux majeurs réalisés en 2000 ont été les suivants :

(1) par l'Administration des Ponts et Chaussées :

au Centre Militaire :

- renouvellement du branchement de la conduite d'eau aux pavillons 02 ;03 ;04 ;05 ;06 ;07 ;08 ;09 ;10 ;11 ;12 et 13 ;
- fin des travaux de renouvellement des trottoirs ;
- fin des travaux de mise en place de 10 gaines de raccordement entre les pavillons dans la partie Sud du CM ;
- fin des travaux de renouvellement des grilles et bordures autour des pavillons ;
- renouvellement de l'éclairage public de la partie Sud du CM ;
- construction de 2 tunnels (à hauteur des Pav 32 et 01) sous la route principale destinés au passage de gaines techniques ;
- contribution au renouvellement de la piste d'obstacles au plateau du Herrenberg, projet financé pour la majeure partie par le budget ordinaire de l'Armée ;
- remise en place d'un système d'évacuation des eaux de surface devant la sortie Nord du CM ;
- reconstruction du mur de soutien au Square de l'Indépendance.

(2) par l'Administration des Bâtiments Publics :

au Centre Militaire :

- continuation des travaux dans la cantine des soldats ;
- renouvellement du local du service social ;
- renouvellement du bureau de l'Aumônerie ;
- aménagement d'une salle d'accueil commune pour les besoins du service social et de l'Aumônerie ;
- installation d'un banc de redressage dans l'atelier carrossier ;
- remise en peinture et aménagement de la salle briefing dans le pavillon 19 (Commandement des Services Logistiques);
- fin des travaux de transformation de la salle des fêtes (mise au point des moyens audiovisuels) ;
- renouvellement du réseau téléphonique dans la partie sud de la caserne ;
- installation d'un chemin de câble dans les caves de 10 pavillons ;

- branchement de la partie sud du CM au réseau informatique par fibre optique;
- réaménagement du bureau et de l'atelier de la section didactique.

dans la Cité Résidentielle :

- remise en peinture de la façade, réparations importantes de la toiture et échange du vitrage des cages d'escaliers de deux pavillons;
- modernisation des salles de bain et remise en peinture de quatre appartements;
- branchement de quatre pavillons au chauffage urbain de la ville de Diekirch;
- renouvellement de l'alimentation électrique dans plusieurs pavillons.

3. Transport.

Le peloton transport qui se composait en moyenne en 2000 de 0-2-10-5 (Offrs – SOffrs – Sdt – Civ) a les missions suivantes :

- effectuer les missions de transport journalières autorisées par demande de voiture ;
- acheminer les livraisons hebdomadaires SFOR vers le centre de distribution à PEUTIE (BE) ;
- assurer les estafettes de courrier entre le CM et l'EMA ;
- assurer le transport des différents détachements dans le cadre d'un exercice AMF(L) ou CE et des missions SFOR ou KFOR ;
- assurer le déplacement des unités dans le cadre des cérémonies et du programme d'instruction (piscine, champ de tir etc...) ;
- mettre à la disposition des chauffeurs et des véhicules au profit de tiers ;
- mettre à la disposition des chauffeurs et des véhicules au profit du secteur public ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats-volontaires affectés au peloton transport.

Les activités du peloton transport pour l'année 2000 peuvent se résumer dans le tableau ci-après :

Pel Tpt	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Sorties	531	470	482	444	680	716
Distances (km)	49540	49626	53721	42299	74469	56983

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000
520	404	449	590	562	441	6289
62642	38339	46552	63170	52467	46555	636363

Tableau comparatif (Pel Tpt):

Pel Tpt	Total 1999	Total 2000	Evolution
Sorties	6199	6289	+ 1,43 %
Distances (km)	620822	636363	+ 2,44 %

A signaler que le peloton transport a effectué les missions sus-mentionnées avec un effectif réduit de 26 % par rapport à l'année 1999 [composition du peloton transport en 1999 : 0-1-16-6 (Offr - Offr – Sdt – Civ)].

4. Cuisine.

Le peloton cuisine qui se composait en moyenne en 2000 de 0-2-15-12 (Offr-SOffr-Sdt-Civ) [en 1999 : 0-3-16-13 , soit une baisse globale de 9 % pour l'année 2000] a les missions suivantes :

- préparer et distribuer les repas dans les différents mess et réfectoires ;
- préparer et distribuer les dîners dans le cadre de visites officielles ;
- participer avec la cuisine de campagne à des exercices et périodes de camps ;
- exécuter les demandes d'appui au profit de tiers ;
- se préparer et participer à des compétitions culinaires ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton cuisine.

Les activités du peloton cuisine pour l'année 2000 peuvent se résumer dans le tableau ci-après :

Pel Cuis	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Petits- déjeuners	3665	3018	2938	2609	3178	4364
Déjeuners	5862	6064	6169	5354	6875	5818
Soupers	3210	3153	2996	3143	3253	3888

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000
3050	2921	2751	4672	4001	3288	40455
5438	4761	4949	7373	7002	6005	71670
2993	2648	2447	4342	3850	3018	38941

Tableau comparatif (Pel Cuis):

Pel Cuis	Total 1999	Total 2000	Evolution
Petit déjeuners	53679	40455	- 24,64 %
Déjeuners	92082	71670	- 22,17 %
Soupers	50532	38941	- 22,94 %

5. Maintenance.

Le peloton maintenance qui se composait en moyenne en 2000 de 0-4-12-18 (Offr-SOffr-Sdt-Civ) [en 1999 : 0-4-13-18 soit une baisse globale de 2,86 % pour l'année 2000] a les missions suivantes :

- effectuer la maintenance périodique du charroi tactique et civil en dotation à l'Armée ;
- assurer une permanence de dépannage ;
- participer avec une équipe de maintenance aux différents exercices et périodes de camp ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton maintenance ;
- dispenser des cours aux soldats volontaires des unités dans le domaine de la mécanique ;
- reconditionner des véhicules accidentés ou devenus désuets ;
- effectuer des modifications ainsi que des fabrications d'outillage et de pièces de rechange.

Les activités du peloton maintenance pour l'année 2000 peuvent se résumer dans le tableau ci-après :

Pel Maint	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Réparations	225	378	182	220	309	278
Inspections	70	61	59	64	87	62

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000
289	207	130	157	156	70	2601
63	84	38	61	65	42	756

Tableau comparatif (Pel Maint):

Pel Maint	Total 1999	Total 2000	Evolution
Réparations	529 *	2601	*
Inspections	822	756	- 8,03 %

* Changement de la méthode de comptage : en 1999, furent seulement comptabilisées les fiches de travail, alors qu'en 2000 fut comptabilisé le nombre de réparations réellement effectuées (une fiche de travail peut contenir plusieurs travaux de réparation).

Répartition des 2601 réparations de l'an 2000:

Type de véhicule	Nombre de réparations
HMMWV banalisé	905
HMMWV blindé	470
Jeep MB	369
Camion MAN	324
Charroi civil	457
Réparations diverses (moteur ZODIAC, tondeuse à gazon,..)	76

En outre 272 fiches d'entretien ont été exécutées à la station de graissage dont 214 véhicules du charroi tactique et 58 véhicules du charroi civil.

6. Recollement et dépôt de munitions.

La section recollement et dépôt de munitions (Recol et Dep Mun) qui se composait en moyenne en 2000 comme en 1999 de 0-4-0-0 (Offr-SOffr-Sdt-Civ) a les missions suivantes :

- effectuer le recollement et la destruction des munitions de guerre trouvées sur le territoire national ;
- assurer la destruction des munitions devenues obsolètes ;
- gérer le stock des munitions détenues au dépôt ;
- dispenser des cours aux militaires des différentes unités relatifs au danger des mines et aux explosifs ;
- trier et palettiser les munitions en vue de leur transfert vers un autre dépôt de munition.

Les activités de la section recollement et dépôt de munitions pour l'année 2000 peuvent se résumer dans le tableau ci-après :

Sec Recol et Dep Mun	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Destructions (kg)	34,0	74,4	13.963,7	217,4	10.706,7	41,3
Recollements (kg)	35,7	141,9	578,3	219,1	239,4	368,1

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000
17.425,4	4.984,3	0	32	45	0	47.524,2
263,9	139,2	130,1	268,4	109,5	311	2.804,6

Tableau comparatif (Sec Recol et Dep Mun):

Sec Recol et Dep Mun	Total 1999	Total 2000	Evolution
Destructions (kg)	24.420	47.524,2	+ 94,61 % (1)
Recollements (kg)	3.720	2.804,6	- 32,64 % (2)

- (1) Augmentation exceptionnelle résultant de la destruction plus poussée de stocks de munitions devenues obsolètes.
- (2) Diminution indépendante de la hausse des activités dans le domaine de la destruction de munitions, mais résultant des découvertes de munitions de guerre réellement faites sur le territoire national.

7. HNS.

La section HNS qui se composait en moyenne en 2000 de 0-1-2-0 (Offr-SOffr-Sdt-Civ) a les missions suivantes :

- mettre en œuvre l'équipement de campement lors des différentes activités militaires de l'Armée ;
- mettre en œuvre l'équipement de campement au profit de tiers;
- mettre à disposition les soutiens que le Luxembourg s'est engagé à fournir en tant que nation hôte.

Les activités de la section HNS sont reprises dans les statistiques des missions de soutien et d'appui ci-après.

8. Missions de soutien et d'appui.

Une mission de soutien ou d'appui comprend soit une seule, soit le cumul de plusieurs des prestations suivantes :

- fourniture de repas ;
- mise à disposition d'infrastructures ;
- mise à disposition d'équipement ;
- mise à disposition de moyens de transport ;
- mise à disposition de personnel ;
- mise à disposition d'aide humanitaire.

Au total 182 missions de soutien et d'appui ont été exécutées en 2000 [en 1999 : 216] dont :

- des missions de soutien au profit de la Police Grand-Ducale ;
- des missions de soutien au profit d'administrations de l'État ;
- des missions de soutien au profit d'organisations civiles ;
- des missions d'appui au profit d'organisations paramilitaires (Section de Marche de l'Armée (SMA), Section d'Histoire de l'Armée (SHA), Section de Tir de l'Armée (STA), Association des Sous-Officiers de Réserve Luxembourgeois (ASORL) ;
- des missions d'appui au profit d'organismes militaires et similaires.

a. Fourniture de repas.

Des repas ont été fournis en 2000 entre autres à l'occasion de missions ou d'entraînements de la Police Grand-Ducale, lors des journées d'information post-primaires, lors de visites, lors de convénients ou lors de manifestations civiles (« Buergsondeg », fêtes de Noël, etc), à l'occasion de la Marche de l'Armée et à l'occasion de visites, cours et exercices d'armées étrangères.

b. Mise à disposition d'infrastructures.

Des infrastructures ont été mises à la disposition essentiellement à des fins d'hébergement en 2000 entre autres au profit de l'école de la Police Grand-Ducale et au profit d'armées étrangères.

c. Mise à disposition d'équipement.

De l'équipement a été mis à la disposition en 2000 au profit de la Police Grand-Ducale, d'administrations de l'Etat (tentes, expositions), d'organisations civiles (tentes, lits de camp, sacs de couchage, linge), d'organisations paramilitaires (tentes, lits de camp, sacs de couchage) et au profit d'armées étrangères (expositions de matériel, tentes).

d. Mise à disposition de moyens de transport.

Des bus, camions et autres moyens de transports ont été mis à la disposition en 2000 au profit de la Police Grand-Ducale, d'administrations de l'Etat, d'organisations civiles, d'organisations paramilitaires et au profit d'armées étrangères.

Dans ce contexte, il faut relever le fait que la mise à disposition de 6 véhicules blindés du type HMMWV au profit de la Police Grand-Ducale pour une mission de sécurité a entraîné la paralysie d'un peloton de reconnaissance d'une unité.

e. Mise à disposition de personnel.

Du personnel a été mis à la disposition en 2000 au profit de la Police Grand-Ducale (chauffeurs de bus), au profit d'administrations de l'Etat (chauffeurs, personnel de montage), au profit d'organisations civiles (chauffeurs de bus et camions, personnel de montage), au profit d'organisations paramilitaires (hommes de corvées) et au profit d'armées étrangères (chauffeurs, serveurs, cuisiniers, personnel de montage).

f. Mise à disposition d'aide humanitaire / coopération civilo-militaire (CIMIC)

Après les deux missions d'aide humanitaire de l'année 1999 (République de Macédoine, aide au profit des réfugiés kosovars ; Turquie, aide aux sinistrés du tremblement de terre), l'Armée n'a pas effectué de mission de ce genre en l'an 2000.

Cependant, bien qu'il s'agisse d'un domaine spécifique, l'Armée a participé à l'effort de reconstruction et de rétablissement des institutions dans la province du KOSOVO en République fédérale de YOUgoslavie, en mettant à la disposition de la KFOR une équipe de coopération civilo-militaire (CIMIC) composée d'un officier, d'un sous-officier et d'un soldat-volontaire.

g. Détail des appuis fournis.

	Police	Admin. de l'Etat	Org. Civ	Org. Para militaires	Org. Militaires	Total
Nbre petits-déjeuners	2345 *	35	6	1246	570	4202
Nbre déjeuners	2140 *	588	51	1160	3256	7195
Nbre soupers	2123 *	35	20	1089	602	3869
Nbre rations de marche	0	0	0	0	0	0
Equipement	0	3	10	6	11	30
Transport	2	4	9	7	42	64
Personnel	3	5	26	37	49	90
Nbre nuitées	4245	35	54	906	475	5715
Total des appuis 2000	7	17	44	18	96	182

* nombre élevé en raison de la présence au Centre Militaire de Diekirch de l'école des soldats-volontaires de la Police Grand-Ducale

Tableau comparatif (appuis en général):

	Total 1999	Total 2000	Evolution
Nbre petits-déjeuners	4573	4202	- 8,11 %
Nbre déjeuners	8540	7195	- 15,75 %
Nbre soupers	4295	3869	- 9,92 %
Nbre rations de marche	732	0	- 100,00 %
Equipement	65	30	- 53,85 %
Transport	80	64	- 20,00 %
Personnel	120	90	- 25,00 %
Nbre nuitées	4202	5715	+ 36,01 %
Total des appuis 2000	216	182	- 15,74 %

h. Détail des appuis fournis au profit d'Administrations de l'Etat.

	Ministères	Ambassades	Communes Féd Nat	Total
Nbre petits-déjeuners	0	35	0	35
Nbre déjeuners	588	0	0	588
Nbre soupers	0	35	0	35
Equipement	2	1	1	5
Transport	2	1	1	5
Personnel	2	1	2	5
Nbre de nuitées		35		35

Tableau comparatif (appuis au profit d'administrations de l'Etat):

	Total 1999	Total 2000	Evolution
Nbre petits-déjeuners	6	35	+ 583,33 %
Nbre déjeuners	844	588	- 30,33 %
Nbre soupers	6	35	+ 583,33 %
Equipement	13	5	- 61,54 %
Transport	20	5	- 75,00 %
Personnel	27	5	- 81,48 %
Nbre nuitées	12	35	+ 292,67 %

i. Détail des appuis fournis au profit d'organisations militaires.

	CCG, Rep Nat LU	WSA, NAMSA	Anciens combattants	CISM	Armées étrangères	Total
Nbre petits-déjeuners	0	0	0	18	552	570
Nbre déjeuners	2443	31	157	46	579	3256
Nbre soupers	0	0	0	88	514	602
Nbre rations de marche	0	0	0	0	0	0
Equipement	2	2	2	0	5	11
Transport	18	5	12	1	6	42
Personnel	18	5	12	1	13	49
Nbre nuitées	0	0	0	4	471	475

Tableau comparatif (appuis au profit d'organisations militaires):

	Total 1999	Total 2000	Evolution
Nbre petits-déjeuners	879	570	- 35,15 %
Nbre déjeuners	2306	3256	+ 41,20 %
Nbre soupers	896	602	- 32,81 %
Nbre rations de marche	280	0	-100,00 %
Equipement	11	11	0,00 %
Transport	29	42	+ 44,83 %
Personnel	37	49	+ 32,43 %
Nbre nuitées	679	475	- 30,04 %

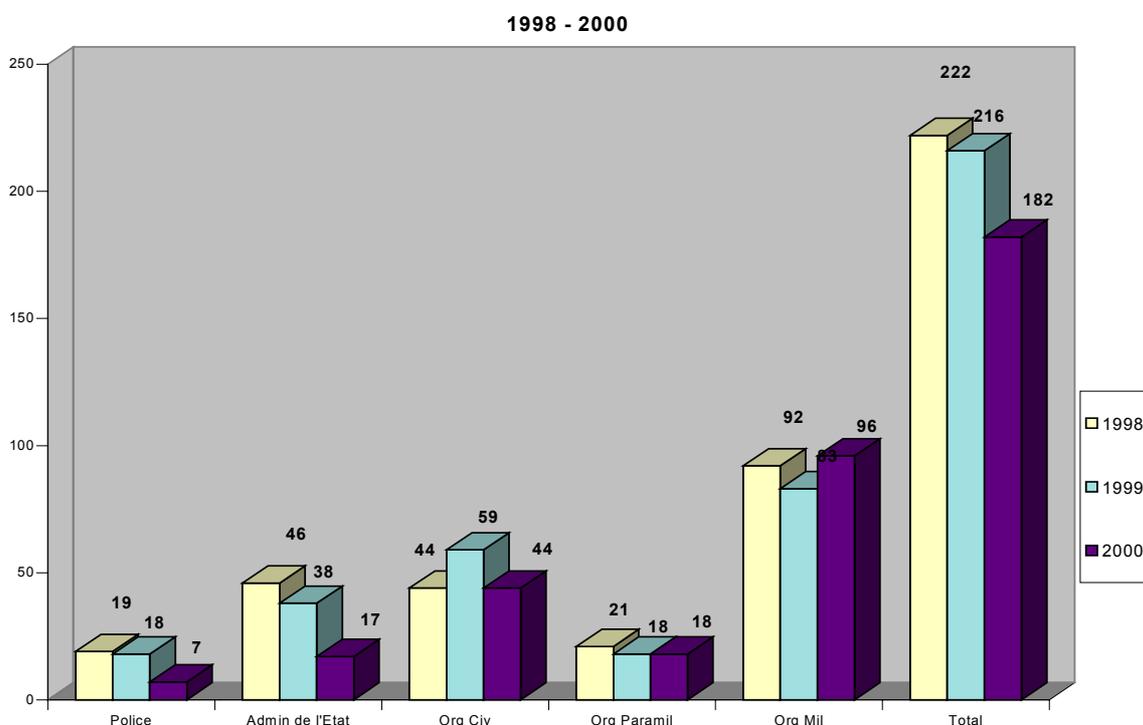
j. Détail des appuis fournis au profit d'organisations paramilitaires

	SMA	STA	SHA	ASORL	Total
Nbre petits-déjeuners	1246	0	0	0	1246
Nbre déjeuners	950	0	0	210	1160
Nbre soupers	1089	0	0	0	1089
Nbre rations de marche	0	0	0	0	0
Equipement	1	1	0	4	6
Transport	1	3	0	3	7
Personnel	2	2	0	3	7
Nbre nuitées	906	0	0	0	906

Tableau comparatif (appuis au profit d'organisations paramilitaires):

	Total 1999	Total 2000	Evolution
Nbre petits-déjeuners	1125	1246	+ 10,76 %
Nbre déjeuners	878	1160	+ 32,12 %
Nbre soupers	929	1089	+ 17,22 %
Nbre rations de marche	0	0	0,00 %
Equipement	10	6	- 40,00 %
Transport	9	7	+ 22,22 %
Personnel	13	7	- 46,15 %
Nbre nuitées		906	

k. Résumé des appuis fournis.



9. Logistique internationale.

L'année 2000 se résume comme suit :

Participation à une trentaine de conférences d'ordre logistique au sein de l'OTAN respectivement de l'UEO.

Cinq entraînements de simulation de mouvements et transports moyennant le système informatique ADAMS (Allied Deployment And Movement System), outil de planification de mouvements de l'OTAN, ont eu lieu. Ces entraînements étaient surtout consacrés au domaine de l'échange d'informations nécessaires à la planification de déploiements multinationaux.

Dans le domaine de la mise en œuvre des accords HNS (Host Nation Support), une douzaine de réunions de coordination ont eu lieu afin d'approfondir les travaux entamés sur la voie à suivre pour la réalisation du soutien logistique au profit de déploiements multinationaux.

Un exercice a eu lieu au Luxembourg visant l'exécution du soutien logistique à fournir aux unités US dans le cadre des accords bilatéraux conclus entre le Luxembourg et les Etats-Unis.

10. Conclusions.

- a. En raison du nombre des missions exécutées dans les domaines de la logistique, aussi bien dans le cadre national que dans le cadre international, et vu le manque flagrant de personnel et de matériel à l'Armée, la logistique a dû être principalement limitée au soutien de la participation de l'Armée luxembourgeoise aux opérations de maintien de la paix en BOSNIE et au KOSOVO, aux approvisionnements essentiels des effectifs de l'Armée et à la maintenance élémentaire des matériels de l'Armée. Même si la situation des stocks en effets d'habillement a pu être partiellement redressée, il faut cependant noter que les stocks en pièces de rechange restent toujours à un niveau précaire, voire insuffisant, causant des perturbations au niveau de la maintenance des véhicules (surtout tactiques) de l'Armée.
- b. Les travaux d'infrastructure ont été réalisés avec les budgets ordinaires de l'Administration des Ponts et Chaussées et de l'Administration des Bâtiments Publics. Or la majorité des installations militaires du Centre Militaire et surtout celles du Camp du Waldhof ne répondent plus aux normes de sécurité requises, ou se trouvent dans un tel état de vétusté que des travaux d'infrastructure d'une plus grande envergure sont indispensables. Suite à la déclaration faite par Monsieur le Premier Ministre dans son discours sur l'état de la Nation indiquant la volonté politique d'améliorer l'infrastructure de la Caserne du Herrenberg et de ses dépendances, un groupe de travail ad hoc a été créé au sein de l'Armée. Ce groupe de travail, en collaboration avec les responsables de l'Administration des Bâtiments Publics, a entamé la définition de ces travaux d'infrastructure de grande envergure. De cette tâche résultera une proposition d'une programmation pluriannuelle des travaux avec les budgets appropriés, proposition nécessitant l'approbation des autorités politiques.
- c. Suite au manque d'effectif au peloton transport (baisse globale des effectifs de 1999 à 2000 : 26 %) et au nombre élevé de demandes de transport, il restait encore moins de temps qu'en 1999 pouvant être consacré à l'instruction militaire des soldats volontaires y affectés. De plus cette situation ne permettait guère de puiser dans le peloton transport pour y désigner des chauffeurs pouvant renforcer les autres unités du Centre Militaire.
- d. Le manque d'effectifs au sein du peloton cuisine (baisse globale des effectifs de 1999 à 2000 : 9 %) a davantage accentué la nécessité pour les Services Logistiques de recourir à des firmes civiles pour y acquérir des produits finis. Les effectifs de l'année 2000, encore plus que ceux de l'année 1999, n'auraient certainement pas permis au peloton cuisine de participer avec la cuisine de campagne à un exercice de l'AMF(L) ou du Corps Européen.
- e. Comme déjà constaté en 1999, la sollicitation de plus en plus prononcée du charroi civil continuait à provoquer en 2000 une charge considérable des réparations à effectuer par le peloton maintenance sur ce type de charroi et de ce fait perturbait la maintenance du charroi tactique. La charge de travail du dépôt ordonnance était surtout marquée par les efforts accomplis visant le réapprovisionnement assez important en pièces de rechange au profit des contingents SFOR et KFOR.
- f. Finalement l'organisation et la coordination des missions de soutien représentent une surcharge de travail considérable pour le Bureau Logistique du Centre Militaire. Les missions de soutien impliquant une fourniture de repas, une mise à disposition de

charroi ou de personnel militaire doivent être exécutées en prenant recours à du matériel et du personnel des compagnies et des services, et cela au détriment de l'instruction et du service quotidien. Cet état des choses ne fait qu'accroître le manque d'effectifs en cadres et en hommes de troupe déjà existant. Ainsi la décision de diminuer le nombre des missions de soutien fut incontournable (réduction du nombre total des missions d'appui de 15,74 % p.r. à 1999). Cependant il faudra poursuivre cette voie dans le futur afin que les soldats-volontaires et les cadres puissent remplir pleinement leurs missions militaires.

SECTION 9.

BUDGET ET FINANCES

SECTION 9. BUDGET ET FINANCES.

1. Objectif à atteindre.

L'objectif à atteindre par la gestion du Budget et des Finances vise à donner aux responsables de la gestion du personnel et du matériel les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de l'exécution des missions de l'Armée.

Le personnel du bureau Budget et Finances de l'Armée s'occupe de la proposition de budget de l'administration, de la gestion des crédits pendant l'exercice budgétaire, de la validation des commandes, des ordonnancements à savoir des paiements des factures et de l'exécution des grands marchés par soumission publique, soumission restreinte respectivement marché de gré à gré.

2. Acquisitions majeures.

Les acquisitions majeures reprises ci-après ont été réalisées en 2000 :

Article de budget	Matériel
01.6.11.141	Produits de boucherie
	Produits de charcuterie
	Produits de boulangerie et de pâtisserie
	Rations de combat
01.6.12.021	Essence Super Plus à 98 octanes
	Essence diesel
01.6.12.022	Pièces de rechange pour camions militaires MAN
	Pièces de rechange pour véhicules militaires Mercedes GD 300
	Pièces de rechange pour véhicules HMMWV M1114
	Pièces de rechange pour véhicules HMMWV M998
	Pièces de rechange pour véhicules automoteurs
	Pneus spéciaux pour véhicules HMMWV M1114
	Pneumatiques divers
	Jantes pour camion MAN
01.6.12.080	Gasoil de chauffage
01.6.12.180	Cartes militaires à quadrillage
01.6.12.300	Lavage et nettoyage des effets d'équipement
	Plaques de protection balistique
	Tissu pour tenues Spencer
	Chemises à manches longues et à manches courtes
	Vêtements et équipements militaires armée US
	Sacs à dos
	Bottines GORE-TEX
	Bottines armée française

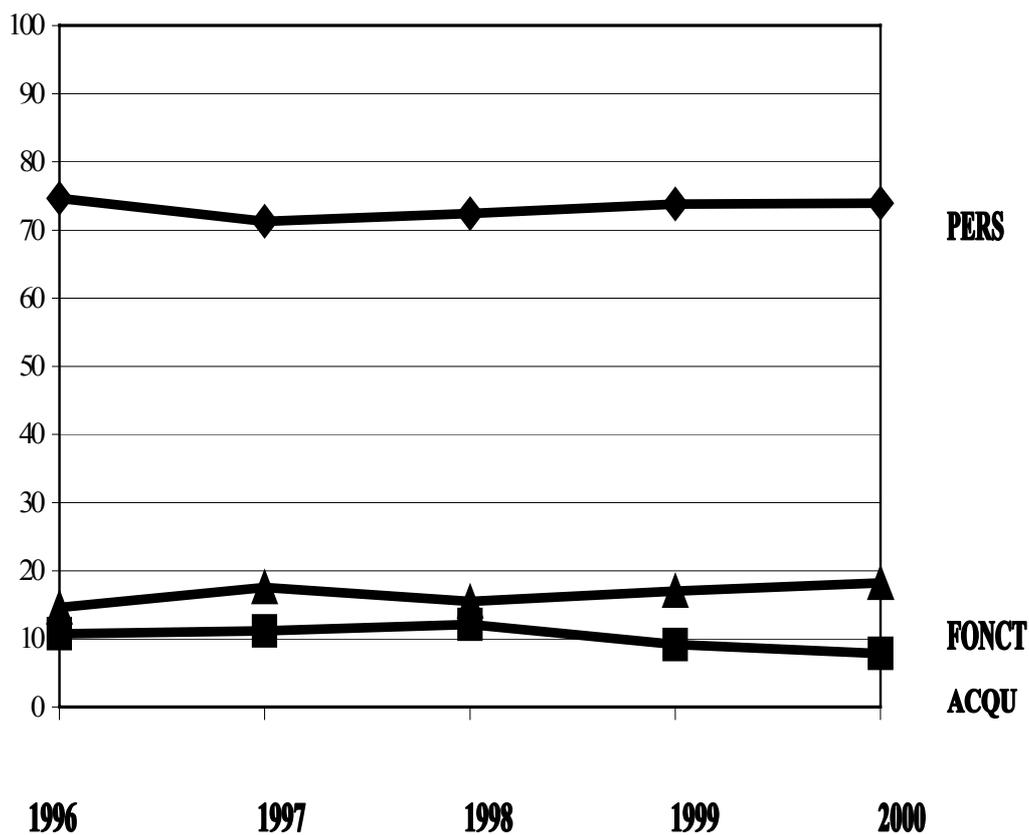
Article de Budget	Matériel
01.6.12.340	Pièces de rechange pour postes radio PR4G
01.6.12.350	Munition CART.50 BLANK
	Munition CART.50 APEI
	Munition ROCK SUB 21 TP-T LAW
	Munition éclairante avec parachute pour pistolet lance-fusée (PLF)
	Thunderflash
01.6.12.351	Maintenance des systèmes d'armes antichars et des viseurs de nuit TOW
01.6.74.000	Voitures de direction
	Voiture de direction type VAN
	Véhicules minibus
01.6.74.030	Moniteurs défibrillateurs
01.6.74.040	Groupes électrogènes divers voltages
	Pont élévateur
	Banc d'essais de freinage
01.6.74.330	Programme NBC-ANALYSIS pour Windows
01.5.12.303	Conteneurs 20 Ft ISO
	Appareils téléphone IMMARSAT M-4
	Tente maintenance
	Pièces de rechange pour véhicules HMMWV M 1114
	Gilets pare-balles
31.0.93.000	Conversion de mitrailleuses M2HB en QCB
	Affûts "Softmount NM152"
	Mise en place d'un système intégré
	Postes radio PR4G

3. Evolution des crédits de l'armée entre 1996 et 2000.

Les chiffres ci-après relatifs au budget 2000 sont des estimations vu que la clôture des comptes ne se fera qu'au courant de l'année 2001.

Budget	Personnel		Fonctionnement		Acquisition		Total
	Montant (LUF)	%	Montant (LUF)	%	Montant (LUF)	%	Montant (LUF)
1996	946,614,000	74.67	184,862,000	14.58	136,226,000	10.75	1,267,702,000
1997	1,049,874,000	71.30	258,212,000	17.54	164,416,000	11.17	1,472,502,000
1998	1,126,790,000	72.40	241,247,000	15.50	188,377,000	12.10	1,556,414,000
1999	1,146,825,000	73.80	264,368,000	17.01	142,687,000	9.18	1,553,880,000
2000	1,177,547,000	73.94	290,353,000	18.23	124,752,000	7.83	1,592,652,000

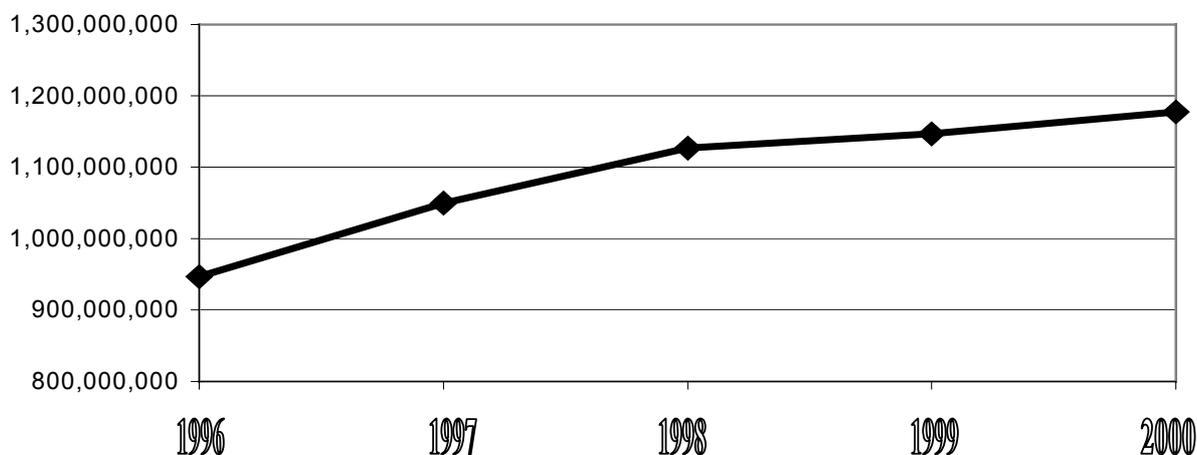
Evolution des pourcentages de crédits totaux utilisés pour le personnel, le fonctionnement et les acquisitions entre 1996 et 2000



4. Evolution des crédits pour le PERSONNEL de l'armée entre 1996 et 2000.

Article de Budget	Budget 1996 (LUF)	Budget 1997 (LUF)	Budget 1998 (LUF)	Budget 1999 (LUF)	Budget 2000 (LUF)	Variation 1996 - 2000 (LUF)
11.000	561,328,000	578,673,000	589,720,000	632,210,000	639,637,000	78,309,000
11.010	23,472,000	24,954,000	26,454,000	28,136,000	25,322,000	1,850,000
11.030	29,227,000	29,336,000	30,939,000	34,021,000	32,477,000	3,250,000
11.070	276,805,000	332,193,000	338,189,000	351,286,000	373,000,000	96,195,000
11.071	0	0	118,420,000	78,900,000	82,528,000	82,528,000
11.080	12,000,000	22,983,000	2,953,000	332,000	825,000	-11,175,000
11.081	25,616,000	41,746,000	0	0	0	-25,616,000
11.090	10,059,000	10,166,000	10,158,000	11,754,000	10,930,000	871,000
11.100	4,603,000	4,632,000	4,726,000	4,591,000	4,600,000	-3,000
11.110	0	0	0	3,000	3,000	3,000
11.120	1,052,000	1,061,000	1,126,000	1,063,000	1,081,000	29,000
11.130	517,000	866,000	560,000	509,000	550,000	33,000
11.131	208,000	267,000	362,000	524,000	724,000	516,000
11.140	1,709,000	1,718,000	1,718,000	1,715,000	1,870,000	161,000
11.150	0	1,279,000	1,465,000	1,781,000	4,000,000	4,000,000
RESTANT	18,000	0	0	0	0	-18,000
TOTAL	946,614,000	1,049,874,000	1,126,790,000	1,146,825,000	1,177,547,000	230,933,000

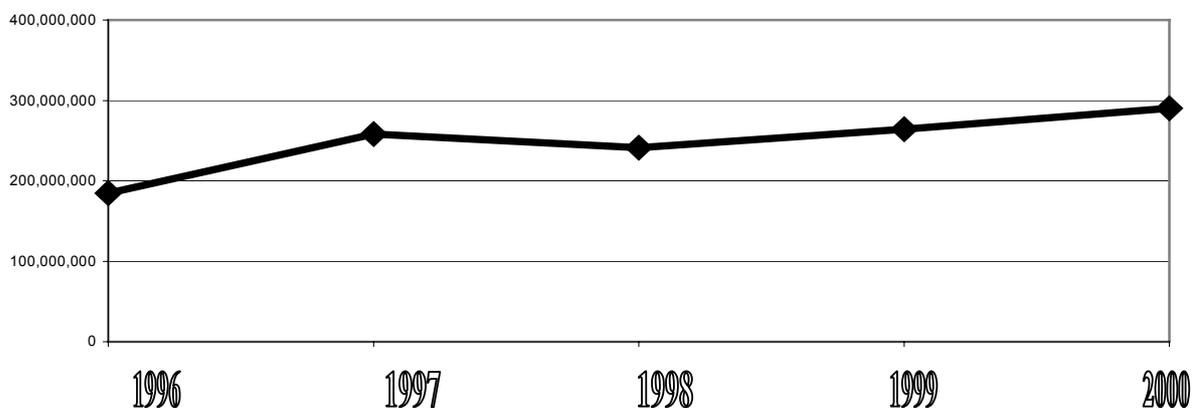
Evolution des crédits totaux en LUF utilisés pour le personnel entre 1996 et 2000



5. Evolution des crédits pour le FONCTIONNEMENT de l'armée entre 1996 et 2000.

Article de Budget	Budget 1996 (LUF)	Budget 1997 (LUF)	Budget 1998 (LUF)	Budget 1999 (LUF)	Budget 2000 (LUF)	Variation 1996 - 2000 (LUF)
11.141	30,166,000	29,620,000	32,852,000	29,929,000	28,400,000	-1,766,000
12.000	1,783,000	1,818,000	1,860,000	3,239,000	3,913,000	2,130,000
12.010	3,164,000	5,491,000	6,067,000	3,700,000	3,705,000	541,000
12.020	5,262,000	5,525,000	5,644,000	5,602,000	6,020,000	758,000
12.021	7,688,000	6,675,000	8,063,000	8,272,000	6,827,000	-861,000
12.022	17,863,000	35,006,000	30,110,000	38,850,000	40,946,000	23,083,000
12.040	2,324,000	2,589,000	3,189,000	3,275,000	3,000,000	676,000
12.050	3,213,000	3,501,000	3,569,000	4,570,000	4,850,000	1,637,000
12.080	19,939,000	21,938,000	18,934,000	18,305,000	23,281,000	3,342,000
12.090	3,500,000	3,500,000	3,562,000	3,559,000	3,563,000	63,000
12.100	19,121,000	19,121,000	19,121,000	19,486,000	19,952,000	831,000
12.140	98,000	97,000	100,000	94,000	100,000	2,000
12.160	4,650,000	4,946,000	4,227,000	4,447,000	4,880,000	230,000
12.180	217,000	268,000	299,000	292,000	3,020,000	2,803,000
12.190	6,500,000	6,849,000	13,141,000	12,763,000	22,938,000	16,438,000
12.191	290,000	497,000	414,000	414,000	504,000	214,000
12.200	394,000	388,000	389,000	395,000	403,000	9,000
12.300	25,473,000	31,003,000	36,265,000	38,047,000	42,100,000	16,627,000
12.310	1,026,000	966,000	1,378,000	1,299,000	1,400,000	374,000
12.320	585,000	662,000	2,333,000	958,000	1,500,000	915,000
12.330	106,000	147,000	82,000	149,000	100,000	-6,000
12.340	4,671,000	13,282,000	5,106,000	8,600,000	10,140,000	5,469,000
12.350	6,015,000	37,794,000	10,674,000	13,536,000	22,050,000	16,035,000
12.351	5,437,000	8,313,000	7,629,000	4,922,000	4,300,000	-1,137,000
12.352	0	4,439,000	6,536,000	2,668,000	4,000,000	4,000,000
12.353	148,000	1,482,000	1,884,000	1,961,000	350,000	202,000
12.360	10,244,000	10,221,000	10,935,000	11,758,000	11,000,000	756,000
12.370	634,000	653,000	640,000	640,000	640,000	6,000
12.380	567,000	775,000	696,000	763,000	800,000	233,000
24.000	646,000	646,000	648,000	646,000	648,000	2,000
RESTANT	3,138,000	0	4,900,000	21,229,000	15,023,000	11,885,000
TOTAL	184,862,000	258,212,000	241,247,000	264,368,000	290,353,000	105,491,000

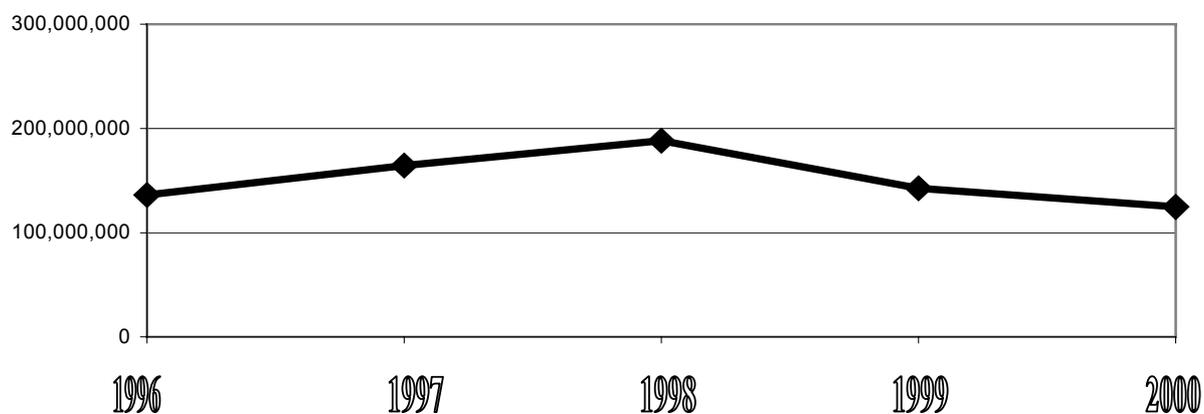
Evolution des crédits totaux en LUF utilisés pour le fonctionnement entre 1996 et 2000



6. Evolution des crédits d'ACQUISITION de l'armée entre 1996 et 2000.

Article de Budget	Budget 1996 (LUF)	Budget 1997 (LUF)	Budget 1998 (LUF)	Budget 1999 (LUF)	Budget 2000 (LUF)	Variation 1996 - 2000 LUF
74.000	83,493,000	95,237,000	4,694,000	5,037,000	5,274,000	-78,219,000
74.010	417,000	287,000	439,000	708,000	1,200,000	783,000
74.020	132,000	80,000	86,000	60,000	60,000	-72,000
74.030	807,000	1,205,000	1,188,000	1,701,000	1,764,000	957,000
74.040	4,628,000	4,605,000	6,250,000	5,813,000	6,717,000	2,089,000
74.080	95,000	98,000	100,000	93,000	100,000	5,000
74.300	16,006,000	19,543,000	4,422,000	3,668,000	4,080,000	-11,926,000
74.310	22,228,000	3,530,000	1,401,000	861,000	250,000	-21,978,000
74.320	4,363,000	5,754,000	1,872,000	1,706,000	2,250,000	-2,113,000
74.330	3,059,000	1,864,000	978,000	1,280,000	1,449,000	-1,610,000
74.340	998,000	988,000	962,000	1,135,000	997,000	-1,000
93.000	0	0	159,750,000	116,000,000	98,000,000	98,000,000
RESTANT	0	31,225,000	6,235,000	4,625,000	2,611,000	2,611,000
TOTAL	136,226,000	164,416,000	188,377,000	142,687,000	124,752,000	-11,474,000

Evolution des crédits totaux en LUF utilisés pour les acquisitions entre 1996 et 2000



7. Conclusions.

Le budget de l'armée de l'exercice 2000 a augmenté d'environ 39 millions de LUF par rapport à celui de l'exercice 1999 et a augmenté d'environ 325 millions de LUF par rapport à celui de l'exercice 1996.

Les crédits prévus pour le personnel de l'armée ont augmenté d'environ 31 millions de LUF par rapport à celui de l'exercice 1999 et ont augmenté d'environ 231 millions de LUF par rapport à celui de l'exercice 1996.

Les crédits prévus pour le fonctionnement de l'armée ont augmenté d'environ 26 millions de LUF par rapport à celui de l'exercice 1999 et ont augmenté d'environ 105 millions de LUF par rapport à celui de l'exercice 1996.

Les crédits prévus pour les acquisitions de l'armée ont diminué d'environ 18 millions de LUF par rapport à celui de l'exercice 1999 et ont diminué d'environ 11 millions de LUF par rapport à celui de l'exercice 1996.

Il faut noter aussi que les crédits de 1997 sont à interpréter avec précaution, comme la loi de programmation financière militaire 1997 – 2001 n'avait pas été votée à temps et que les crédits y relatifs se retrouvent non seulement dans les crédits pour acquisitions, mais aussi dans les crédits pour fonctionnement.

On peut aussi noter que les crédits utilisés pour les acquisitions suivent globalement l'évolution de l'alimentation annuelle du fonds d'équipement militaire. Comme l'alimentation du fonds était plus important au début qu'à la fin, il est normal que les crédits alloués aux acquisitions diminuent considérablement pour le budget 2000, les crédits alloués aux articles à code économique 74 restant plus ou moins constant.

Comme conclusion il faut retenir que si l'Armée réussit à résoudre ses problèmes d'effectifs dans les prochaines années, les crédits disponibles surtout pour le fonctionnement mais aussi pour les nouvelles acquisitions seront insuffisants, non seulement pour l'entraînement et la participation à des opérations de maintien de la paix du type KFOR, mais aussi pour l'exécution des autres missions reprises dans la législation sur l'organisation militaire.

SECTION 10.

INFORMATIQUE.

SECTION 10. INFORMATIQUE.

Dans le cadre de la réalisation et de la mise en place d'un système intégré pour la gestion du personnel et du matériel de l'Armée, les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2000.

Le comité de pilotage s'est réuni à dix-huit reprises avec les responsables du Centre Informatique de l'Etat (CIE) et la société EGERIE pour assurer le suivi du projet et garantir le bon déroulement de la finalisation de la première phase. La mise en production de cette phase est prévue pour début 2001.

En dehors des réunions du comité de pilotage, des réunions de travail entre les responsables du projet et la firme EGERIE se sont tenues. Ces réunions avaient pour but de valider les différentes maquettes ainsi que les procédures logistiques.

Le projet accuse un retard considérable par rapport à la planification initiale. Ce retard est dû en partie à l'absence de personnel qualifié en informatique. Il est inconcevable comment une administration de quelque mille personnes, dotée de plusieurs réseaux informatiques sur plusieurs sites, pourrait garantir une gestion adéquate du parc de matériel et du développement de solutions logicielles adéquates, le tout représentant quelque centaines de millions de LUF, sans aucun personnel qualifié en la matière.

L'Armée s'est doté d'un site web depuis fin 2000. Celui-ci a comme vocation principale la mise à disposition au public d'informations sur les missions, l'organisation et les équipements de l'Armée. Il contient des informations sur les différentes carrières offertes. A ce titre, il devrait pouvoir contribuer à l'effort global de publicité et de recrutement mené sur plusieurs fronts.

SECTION 11.

GROUPE INSPECTIONS, VÉRIFICATIONS ET OBSERVATIONS.

SECTION 11. GROUPE INSPECTIONS, VERIFICATIONS & OBSERVATIONS. (GIVO)

1. INTRODUCTION

Comme par le passé, le GIVO a assumé ses obligations dans le cadre des traités internationaux de contrôle des armements.

Pendant la cinquième année résiduelle du traité sur les Forces Armées Conventionnelles en Europe (FCE), les pays membres de l'OTAN ont effectué 95 inspections sur sites déclarés et 3 inspections des flancs.

En ce qui concerne les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) prévues par le Document de Vienne, on dénote que les pays membres de l'OTAN ont participé à 7 visites de bases aériennes, à 7 visites d'installations militaires, à 3 démonstrations de nouveaux types d'armement d'importance majeure et à 2 observations de manœuvres militaires. Par ailleurs, au niveau de la vérification, les pays de l'Alliance Atlantique ont mené 40 inspections, 33 visites d'évaluation ainsi que 4 missions traitant les mesures régionales.

2. COMPOSITION ET ORGANISATION DU GIVO

La dernière liste de nos inspecteurs, transmise par réseau OSCE le 08 décembre 2000, comprend 3 officiers et 21 sous-officiers.

La répartition du personnel GIVO se fait comme suit :

Personnel	Officiers	Sous-officiers	Personnel civil	Volontaires
A plein temps	1	1	1	1
A temps partiel	2	20	0	0
Total	3	21	1	1

3. MISSIONS EXECUTEES

a. Traité sur les Forces Conventionnelles en Europe (FCE & FCE 1A)

(1) Inspections de vérification nationales (actives)

En cinquième année de la période résiduelle, le Luxembourg a mené deux inspections nationales dont une en Slovaquie et une en Roumanie. Y ont participé au total neuf inspecteurs luxembourgeois, ainsi que 9 inspecteurs alliés provenant de l'Allemagne, de la Belgique, des Etats-Unis, de la France, des Pays-Bas et de la République Tchèque.

PAYS INSPECTE	SITE	UNITE	CRENEAU
SLOVAQUIE	STUROVO	2ème Bataillon de Chars	02 - 04 Mai 00
ROUMANIE	VANJU MARE	114ème Brigade d'Infanterie Motorisée	10 - 13 Oct 00

(2) Inspections de vérification (passives) à l'encontre du Luxembourg.

Aucune inspection FCE n'a été conduite sur le territoire luxembourgeois en 2000.

(3) Inspections alliées

Des inspecteurs du GIVO ont participé à sept inspections au sein d'équipes multinationales, à savoir :

CRENEAU	PAYS INSPECTANT	PAYS INSPECTE
06 Mai - 13 Mai 00	PORTUGAL	ROUMANIE
07 Mai - 13 Mai 00	ALLEMAGNE	BULGARIE
31 Mai - 10 Juin 00	ETATS-UNIS	BULGARIE
25 Jun - 01 Jul 00	ALLEMAGNE	UKRAINE
11 Sep - 17 Sep 00	REPUBLIQUE TCHEQUE	BULGARIE
25 Sep - 29 Sep 00	BELGIQUE	RUSSIE
16 Oct - 20 Oct 00	BELGIQUE	ROUMANIE

(4) Inspection d'entraînement

L'Armée a assuré le soutien logistique et administratif pour une inspection d'entraînement, conduite par une équipe ukrainienne sur le site de la WSA à BETTEMBOURG les 10 et 11 Oct 2000.

(5) Echange annuel d'informations militaires

Le GIVO a compilé et mis en forme les données à échanger conformément aux prescriptions du traité FCE. Le 15 Dec 00, la transmission des dossiers et des données électroniques aux Etats membres de l'OSCE a eu lieu en collaboration avec la représentation luxembourgeoise auprès de l'OSCE et le Centre de Communications du Gouvernement.

b. Traité sur le régime Ciel Ouvert (OS)

(1) Groupe des pays utilisant la nacelle SAMSON CIEL OUVERT (POD GROUP)

En septembre 2000, le Luxembourg a repris de l'Italie la présidence du Forum de Coordination du POD GROUP pour la durée d'un an.

Le Forum de Coordination, organe exécutif du POD GROUP, s'est réuni à deux reprises en mars 2000 à ROME et en septembre à MADRID.

(2) Missions

En 2000, les huit Etats Parties du POD GROUP ont exécuté douze vols d'observation et quatre vols de collecte de données.

Au niveau du BENELUX, un vol de collecte de données et un vol d'entraînement ont été exécutés au-dessus des Pays-Bas avec le COPS (C-130 OPEN SKIES POD SYSTEM). Par ailleurs, le BENELUX a conduit deux vols d'observation au-dessus du territoire d'autres pays signataires La première mission a été effectuée au mois de mai au-dessus de la HONGRIE avec le système COPS.

La deuxième mission a été conduite en novembre au-dessus des Etats-Unis d'Amérique à bord d'un avion d'observation du type OC-135, appartenant à la force aérienne américaine.

En 2000, le territoire du BENELUX a également fait l'objet de trois vols d'observation conduits par la Fédération Russe, la Hongrie et les Etats-Unis d'Amérique.

(3) Entrée en vigueur du traité

Le 02 mars 2000, le parlement ukrainien a ratifié le traité sur le régime Ciel Ouvert.

Le traité entrera en vigueur dès sa ratification par la Fédération Russe.

En décembre, les pays signataires ont décidé une extension de la période d'application provisoire du traité jusqu'au 30 juin 2001.

c. Mesures de Confiance et de Sécurité (MDCS)

Le Document de Vienne 99 (VD 99), négocié lors du sommet d'Istanbul en novembre 1999, est entré en vigueur le 01 janvier 2000. La mise en application n'a pas connu de difficultés apparentes à l'exception des procédures de communication informatisées en rapport avec l'échange d'informations. En effet, les logiciels générant les modèles de notifications n'ont été disponibles qu'à partir de décembre 2000.

Dans le cadre des échanges d'informations militaires, le GIVO a effectué la transmission des données relatives aux transferts des armes conventionnelles, à la planification de la défense, à l'échange global d'informations militaires, au Traité sur les Forces Armées Conventionnelles en Europe et au VD 99.

d. Accords de DAYTON (Art. II & IV)

Suite à la reprise des mesures régionales de contrôle des armements, un inspecteur du GIVO a assisté une équipe d'inspection croate dans la conduite d'une mission de vérification conformément à l'article IV de l'annexe IB des Accords de Paix de Dayton en Fédération de Bosnie-Herzégovine en novembre 2000.

e. Les missions du GIVO de 1992 à 2000

Activités	Cadred	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Inspections de vérification nationales	CFE	3	2	2	3	3	1	1	2	2
Inspections de vérification alliées	CFE	6	13	13	12	14	4	4	10	7
Escortes nationales	CFE	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Inspections de réduction alliées	CFE	8	28	12	8	0	/	/	/	/
Inspections/ Evaluations alliées	VD	0	0	1	0	0	0	0	1	0
Visites de bases aériennes/visites alliées	VD	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Escortes nationales	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Inspections article II ou IV	Dayton	/	/	/	/	3	1	1	0	1
Vols actifs BENELUX	OS	/	/	/	/	0	0	0	0	3
Vols passifs BENELUX	OS	/	/	/	/	0	0	0	0	3
Vols actifs alliés/ partenaires	OS	/	/	/	1	0	0	0	0	0
Vols de collecte de données certification	OS	/	/	/	/	0	0	1	0	1
Total:		17	45	29	25	20	6	7	13	17

4. COURS ET FORMATION

Deux nouveaux inspecteurs ont été formés au cours FCE à LA HAYE en juillet 2000.

Le personnel du GIVO, impliqué dans la mise en œuvre du régime CIEL OUVERT, a participé à trois cours de formation ou de recyclage.

L'officier adjoint a suivi un cours sur le traité FCE adapté en République Tchèque ainsi qu'un cours sur les traités de maîtrise des armements et un cours sur la mise en œuvre des accords de DAYTON à l'école de l'OTAN.

Le sous-officier adjoint a suivi un cours sur l'échange d'informations militaires et un cours sur la mise en œuvre des accords de DAYTON à l'école de l'OTAN.

5. RELATIONS INTERNATIONALES

a. OTAN / CCV (Comité de Coordination de la Vérification)

Le chef du GIVO a représenté le Luxembourg au CCV à 10 reprises.

b. OTAN / DMEG (Data Management Experts Group)

Le sous-officier adjoint au Chef GIVO ou son remplaçant ont représenté le Luxembourg au DMEG à 5 reprises.

c. Ciel Ouvert BENELUX

Le Chef GIVO ou son remplaçant ont participé à cinq réunions Ciel Ouvert BENELUX.

d. Ciel Ouvert POD GROUP

Le Chef du GIVO ainsi que l'officier adjoint ont participé à deux réunions du FORUM DE COORDINATION (CF). Dans le cadre de la présidence du CF du POD GROUP, le Chef du GIVO a également participé à une réunion de coordination à VIENNE.

e. Mesures de Confiance et de Sécurité (MDCS)

Le Chef du GIVO a participé à la réunion annuelle d'évaluation de l'application du Document de VIENNE 99 (AIAM) qui a eu lieu à VIENNE du 28 février au 02 mars 2000.

6. CONCLUSIONS ET PREVISIONS

La participation à des inspections FCE au sein d'équipes multinationales a légèrement baissé par rapport à l'année précédente suite à l'annulation de trois inspections.

Ces annulations étaient dues à la perte de quotas actifs des pays de l'Alliance suite à des inspections non coordonnées entre les anciens membres du Pacte de Varsovie.

Pour l'an 2001, le Luxembourg a conservé ses deux quotas actifs. Un de ces quotas sera en principe destiné à l'exécution d'une inspection couplée avec un pays partenaire.

Le GIVO pourra également continuer à soutenir les efforts de l'OSCE dans la mise en œuvre des mesures de contrôle des armements dans le cadre des accords de DAYTON.

L'année passée s'est surtout caractérisée par une intensification significative des activités dans le régime CIEL OUVERT. Malgré le fait que le traité est toujours dans sa phase d'application provisoire, les pays signataires effectuent un maximum de missions pour gagner de l'expérience dans la mise en œuvre des dispositions de ce traité extrêmement complexe et essayent de rentabiliser les systèmes d'observation dont l'acquisition était très coûteuse.

En 2001, l'effort principal du GIVO sera à nouveau consacré au régime CIEL OUVERT.

La présidence luxembourgeoise sera responsable pour l'organisation de deux fora de coordination du POD GROUP dont le premier aura lieu en mars à LUXEMBOURG et le deuxième en septembre à OTTAWA.

En juin 2001, le POD GROUP organisera une certification d'entraînement du système d'observation COPS à la base aérienne d'ORLEANS.

La certification est une procédure de présentation du système d'observation à tous les pays signataires. Le but est de prouver que l'avion utilisé est d'un type et d'un modèle désigné en conformité avec le traité et que les capteurs installés appartiennent aux catégories spécifiées à l'article IV.

Le système COPS sera également présenté à une certification d'entraînement commune à laquelle participeront une vingtaine de pays signataires et qui aura lieu en août 2001 à la base aérienne de FÜRSTENFELDBRUCK en Allemagne.

La coordination de ces deux événements incombera également à la présidence.

SECTION 12.

MUSIQUE MILITAIRE.

SECTION 12 . MUSIQUE MILITAIRE.

1. Les différentes formations musicales possibles.

- a. 1 orchestre d'harmonie (tous les musiciens)
- b. 1 orchestre de chambre (25 musiciens)
- c. 1 ensemble de cuivres (12 musiciens)
- d. 1 ensemble instrumental (25 musiciens)
- e. 2 orchestres pour l'encadrement des réceptions (8 à 9 musiciens par orchestre)
- f. 4 quatuors à cordes
- g. des groupes de clairons et de tambours
- h. 1 orchestre Big Band (20 musiciens)
- i. 4 quintettes à vents
- j. 2 orchestres dixie (6 musiciens)
- k. 2 quatuors de clarinettes

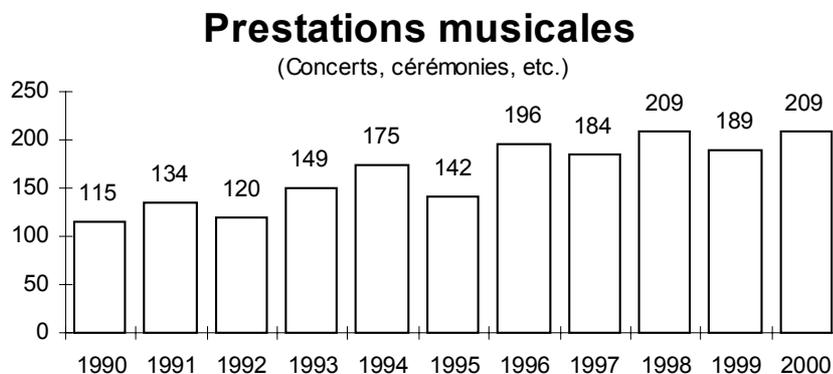
2. Nombre et genres de prestations exécutées.

- a. La Musique Militaire a exécuté 159 répétitions et 209 prestations musicales, dont 96 ont été effectuées par le grand orchestre d'harmonie et 113 par les autres ensembles musicaux. (formations de 1. (b) à (k) ci-dessus confondues)

b. Genre de prestations.

- 46 concerts (28 à Luxembourg-Ville - 15 intérieur du pays - 3 à l'étranger),
- 50 prestations militaires,
- 27 prestations lors de cérémonies patriotiques,
- 8 prestations pour la Maison Grand-Ducale,
- 6 prestations pour le Gouvernement luxembourgeois,
- 6 concerts éducatifs,
- 66 prestations diverses telles que séances académiques, encadrements de réceptions, commissions musicales, enregistrements, etc...

58 prestations ont été effectuées les samedis, dimanches et jours fériés (toutes formations confondues)



SECTION 13.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

SECTION 13. CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Comme suite à l'intention du Gouvernement d'augmenter l'effort de défense du Luxembourg, l'Armée a pris au courant de l'année passée diverses mesures afin de concrétiser les décisions prises à l'échelon politique.

En février 2000, un plan d'acquisition des équipements militaires majeurs fut remis au Ministre de la Défense. Ce plan est à la base des travaux préparatoires menés au sein de l'Etat-Major de l'Armée en vue de l'élaboration de la 2^{ème} programmation militaire. Le projet de loi y afférent sera transmis au Ministère au début de l'année 2001. Il permettra le financement des « major items », tels que les véhicules de reconnaissance, véhicules de transport, systèmes d'armes, matériel de transmission, avion et bateau de transport stratégique.

Divers travaux d'amélioration des infrastructures sont en cours de planification ou d'exécution. En raison de l'état des bâtiments et des besoins futurs, il sera nécessaire de légiférer afin de disposer des installations répondant aux normes de sécurité et de salubrité d'une part, ainsi qu'aux besoins en matière de logement et en matière de logistique et administrative d'autre part.

L'étude des missions attribuées par la loi portant réorganisation de l'Armée débouchera en décembre 2000, sur la présentation du Ministère de la Défense d'un tableau d'organisation. Cet organigramme spécifie la disposition détaillée des unités, ainsi que le nombre et les fonctions des membres des différentes catégories de personnel. Les augmentations d'effectifs prévues concernent essentiellement le personnel civil et les militaires de carrière. Afin de réaliser le total prévu qui s'élève à quelques 1400 personnes, il faudra procéder pendant les 10 prochaines années, à des engagements de renforcement de 30-45 unités par an.

Vers la fin 2000, les préparatifs pour la mise sur pied d'une unité de gardiennage touchaient à leur fin. Cette mesure figure parmi celles destinées à rendre le service militaire plus attractif en dégageant les soldats d'une partie des prestations de garde afin de les rendre disponibles pour l'instruction militaire. Malheureusement, l'effectif en gardiens autorisé pour 2001 n'est que de 5 unités qui constituent 10 % de l'effectif total de cette unité. Si le recrutement n'est pas accéléré au courant des années prochaines, la mesure d'allègement ne portera pas les effets envisagés.

En raison des carences dans le recrutement des soldats-volontaires, l'Armée a entamé diverses mesures afin de remédier à ce déficit. Vers la fin 2000, une enquête fut menée par une société publicitaire au sein des élèves des lycées afin de déterminer les vues et les attentes des jeunes par rapport au milieu militaire. Les conclusions de cette enquête seront intégrées dans la campagne de promotion qui sera menée à partir du printemps 2001.

Le site Internet de l'Armée fut présenté vers la fin de l'année passée afin de rendre l'information concernant l'Armée plus facilement accessible aux jeunes.

Le dialogue engagé avec divers lycées doit permettre de toucher une plus grande partie des élèves afin de les sensibiliser aux avantages que la profession militaire peut leur offrir.

Les crédits alloués à l'Armée en 2001 permettront de réaliser des actions de publicité et d'information conséquentes, comme p. ex. la diffusion de spots à la télévision ou dans les salles de cinéma, la création d'un bureau d'information sur l'Armée, l'acquisition du matériel

nécessaire pour créer un stand de publicité pour les foires, l'organisation d'actions publicitaires ponctuelles, etc.

Dans la mesure où les incitatives traditionnelles au service militaire sont en voie de perdition, il faudra adapter les avantages reliés à la condition militaire. Une première étape fut franchie en 2000 lorsque la solde des soldats-volontaires fut relevée de façon à atteindre le niveau du salaire minimum. Etant donné que les soldats-volontaires n'ont aucune garantie d'obtenir un emploi au sein des carrières dont l'accès leur est réservé (50 % des soldats quittent le service sans avoir pu en bénéficier) et tenant compte des sujétions particulières inhérentes au service militaire (pas de rémunération des heures supplémentaires, des prestations effectuées les jours chômés, obligation de disponibilité, pas de prime de régime militaire, etc.), l'Armée va proposer des modes compensatoires afin d'atténuer les effets de la concurrence provenant de la part du marché du travail.

Différents groupes de travail constitués à l'Etat-Major de l'Armée et au Centre militaire sont chargés d'élaborer les solutions qui sont susceptibles de sortir l'Armée de la situation difficile à laquelle elle doit faire face actuellement en raison du manque d'effectifs. Encore faut-il que ces propositions soient mises en œuvre suffisamment vite pour donner l'effet escompté. L'année 2001 sera ainsi une année charnière pour le redressement du Corps de l'Armée.

